

# Catalogue de Formation

2025

# Édito

## POUR LA DIGNITÉ DES PERSONNES, QUELLES QU'ELLES SOIENT

Depuis maintenant soixante ans, le CREA1 Bretagne est engagé au côté des acteurs du secteur social et médico-social. À travers une gamme de formations variées, nous aidons les professionnels à s'approprier les évolutions des politiques publiques, à actualiser leurs connaissances et à acquérir de nouvelles compétences.

Avec un objectif : l'amélioration continue des pratiques professionnelles, au service des besoins des personnes accompagnées, du respect de leurs droits et de leur dignité.

### Une offre multi et intersectorielle

Nos formations s'adressent à tous les professionnels du social et du médicosocial, qu'ils interviennent dans le secteur du handicap, de la protection de l'enfance, de la vieillesse ou de la cohésion sociale. Multisectorielle, notre offre se veut également trans-sectorielle, en favorisant la rencontre et les échanges entre des professionnels issus de structures, de cultures et de corps de métiers différents.

### Emancipatrice

Nous avons développé une offre de formation destinée aux personnes accompagnées elles-mêmes pour les soutenir dans l'exercice de leurs droits (voir pages 7 et suivantes), et avons à cœur d'adapter notre pédagogie à toutes les spécificités. Et parce nous croyons fermement à la complémentarité des regards et des savoirs, nombre de nos formations mobilisent des personnes concernées en qualité de « pairs formateurs » ou « pairs animateurs ».

### Résolument tournée vers l'innovation

Nous avons repéré et sélectionné plusieurs programmes et méthodes innovantes, pleinement en phase avec les nouvelles orientations des politiques publiques, en particulier avec les principes de la transformation de l'offre. Des programmes développés dans une démarche scientifique et, surtout, qui ont fait leurs preuves en contribuant pleinement et concrètement à l'amélioration des pratiques d'accompagnement, en faveur des personnes en situation de vulnérabilité.

### Des domaines d'expertise variés

Evolution des politiques publiques, pratiques professionnelles d'accompagnement des situations de handicap, de la protection de l'enfance ou de la vieillesse, pilotage des organisations, management... Notre équipe, constituée de professionnels qualifiés aux profils variés, nous permet de couvrir une large palette de domaines d'expertise.

### Notre méthode : l'adaptation constante aux besoins

Fidèle aux valeurs que nous prônons, nous mobilisons des techniques pédagogiques favorisant l'expression et la participation active de nos apprenants et nous efforçons d'adapter nos contenus au plus proche de leurs attentes et besoins, mais aussi de leur contexte de travail et réalités de terrain.

*L'équipe du CREA1 Bretagne*



SATISFACTION  
GLOBALE  
90%



NOMBRE DE  
PARTICIPANTS  
2 177



NOMBRE  
D'HEURES  
22 803

# Inter ou intra

## choisissez votre formule !

### Notre offre de formation peut se décliner :

**En inter-établissements** : généralement organisées dans les locaux du CREAL Bretagne, à Rennes, les formations en inter-établissements réunissent des professionnels de toute la région, et favorisent le partage d'expérience et l'interconnaissance.

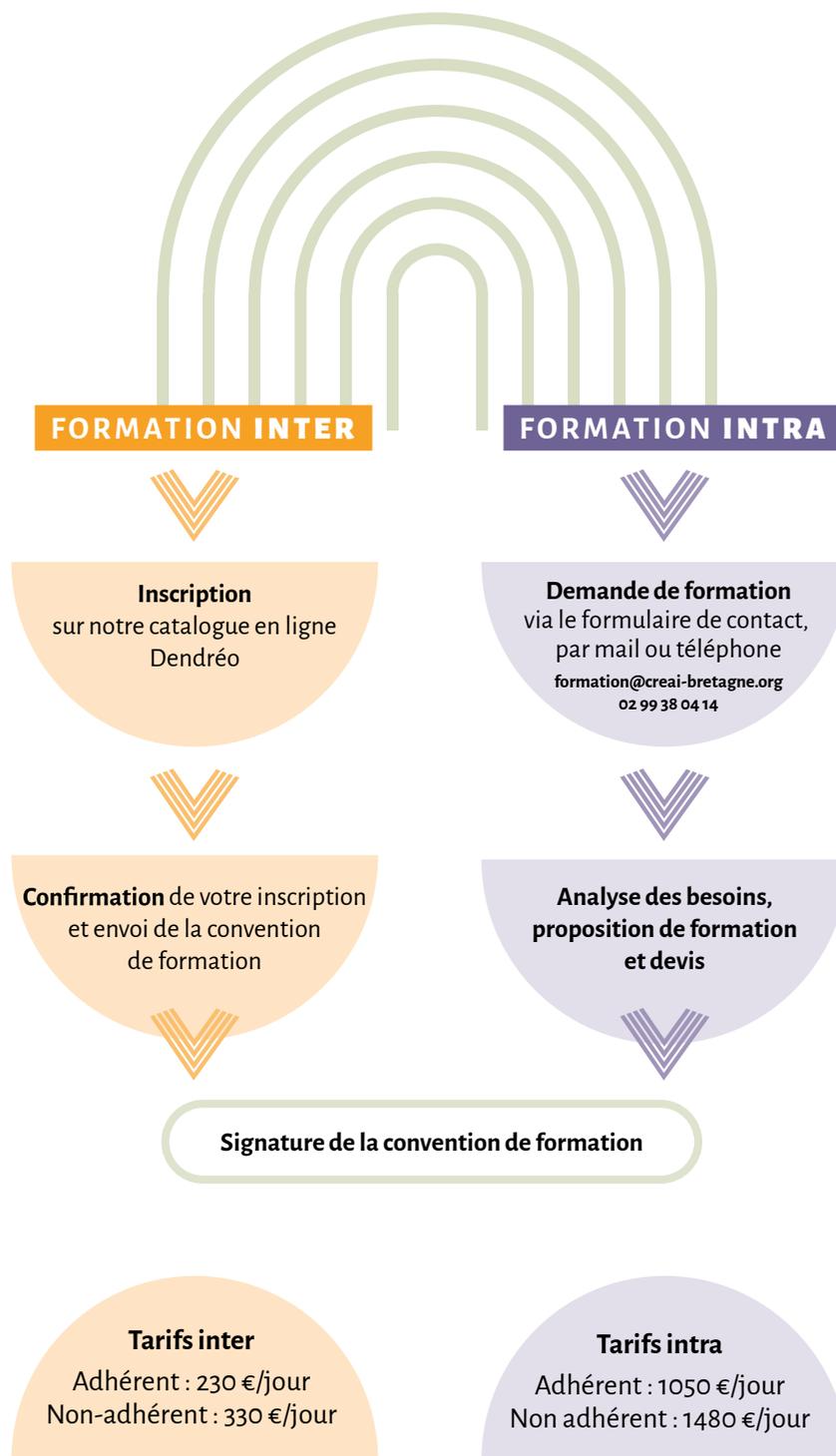
**En intra-établissement** : nous élaborons ensemble un programme pédagogique sur mesure (objectifs, contenus, méthode, durée), en fonction de vos attentes, de vos contraintes et du contexte de votre structure.

En plus des thématiques présentées dans ce catalogue, nous pouvons vous offrir une expertise sur les sujets suivants :

- // Mener des projets de coopération, de mutualisation : enjeux et outils
- // Mettre en place des outils de gouvernance
- // Piloter avec des indicateurs, préparer son CPOM
- // Les approches intégrées et coordonnées
- // La participation des personnes concernées



**Pour une formation sur mesure, contactez-nous, nous élaborerons avec vous une offre adaptée à vos besoins !**



# Sommaire

## FORMATIONS POUR LES PERSONNES CONCERNEES ET LES PROFESSIONNELS

- 1/ Être délégué-e des personnes en ESAT ..... p 8-9
- 2/ Être élu-e du Conseil de la Vie Sociale (CVS) ..... p 10-11
- 3/ Facile A Lire et A Comprendre : pour une information accessible en FALC ..... p 12-13
- ★ 4/ Être représentant-e de l'instance mixte ..... p 14-15
- 5/ L'autodétermination : qui est le capitaine ? ..... p 16-17

## PROTECTION DE L'ENFANCE

### \* Nouveaux outils d'accompagnement \* : Mieux évaluer pour mieux accompagner

- 6/ AIDES : l'Action Intersectorielle pour le Développement des Enfants et leur Sécurité ..... p 19
- 7/ Evaluer la situation de danger ou de risque de danger en protection de l'enfance ..... p 20
- ★ 8/ Evaluer la situation de l'enfant en protection de l'enfance ..... p 21
- ★ 9/ Les écrits professionnels en protection de l'enfance ..... p 22

### Besoins de développement et pratiques d'accompagnements

- 10/ Attachement et psychotrauma ..... p 23
- ★ 11/ La santé en protection de l'enfance : mieux repérer pour mieux agir ..... p 24
- 12/ Les réseaux sociaux chez les adolescents : prévention et accompagnement des pratiques numériques ..... p 25
- 13/ Protection de l'enfance et handicap : se connaître pour mieux accompagner un public aux besoins complexes ..... p 26

★ Nouveauté

**Notre offre est enrichie  
tout au long de l'année.**

N'hésitez pas à consulter notre  
**catalogue en ligne** pour être informé  
des dernières nouveautés et des  
nouvelles sessions programmées !

catalogue  
en ligne

## HANDICAP

### Transformation de l'offre

- 14/ Transformation de l'offre : comprendre pour passer à l'action ..... p 28
- 15/ SERAFIN-PH : comprendre les nomenclatures de besoins et de prestations et identifier leurs usages ..... p 29

### \*Nouveaux outils d'accompagnement\* : Mieux évaluer pour mieux accompagner

- 16/ Projet personnalisé : initiation au Modèle de développement humain - Processus de production du handicap (MDH-PPH) ... p 30
- ★ 17/ Initiation au Modèle de développement humain - Processus de production du handicap (MDH-PPH) pour les personnes accompagnées ..... p 31-32
- ★ 18/ Formation à la Mesure des Habitudes de VIE (MHAVIE) / Action en situation de travail ..... p 33
- ★ 19/ Conduire un projet d'implémentation du modèle du MDH-PPH pour la gestion des projets personnalisés ..... p 34
- ★ 20/ Devenir référent institutionnel du MDH-PPH ..... p 35
- 21/ La démarche de projet personnalisé et son articulation avec les nomenclatures SERAFIN-PH à partir du MDH-PPH ... p 36

### Droit de vote

- 22/ Accompagner le droit de vote des personnes en situation de handicap dans le secteur social et médico-social ..... p 37
- 23/ Rendre accessibles les bureaux de vote aux personnes âgées et aux personnes vivant des situations de handicap ... p 38
- 24/ Rôle et missions des présidents et assesseurs dans l'accueil des personnes vulnérables en bureau de vote ..... p 39

### Pratiques professionnelles d'accompagnement

- 25/ Accompagner des parents en situation de handicap ..... p 40
- 26/ Accompagner la vie affective et sexuelle des personnes accueillies en structure sociale et médicosociale ..... p 41
- 27/ Intervenir à domicile auprès de personnes en situation de handicap ..... p 42
- 28/ Les comportements-problèmes : les analyser pour agir en conséquence ..... p 43
- 29/ Sensibilisation à l'apport des assistances technologiques dans le champ de la compensation ..... p 44

### La Communication Alternative Améliorée (CAA)

- ★ 30/ Communication Alternative Améliorée (CAA) : Piloter une stratégie d'implémentation dans son organisation ..... p 45
- ★ 31/ Être référent en Communication Alternative Améliorée (CAA) au sein d'une structure médicosociale ..... p 46

### START / Formation nationale dans le champ des troubles du neurodéveloppement

- 32/ START / Dispositif de formation croisée dans le champ des troubles du neurodéveloppement (TND) ..... p 47
- 33/ Communauté de pratiques START TND ..... p 48

## PERSONNES AGEES

- 34/ La place des proches dans les EHPADs et la gestion des réclamations ..... p 50
- 35/ Les droits des personnes âgées accueillies en EHPAD ..... p 51
- 36/ Vie affective et sexuelle des personnes âgées ..... p 52

## TOUS SECTEURS

### Pilotage des établissements

- 37/ Impulser une démarche de développement durable dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux .. p 54
- 38/ Engager une démarche Qualité de Vie et des Conditions de Travail ..... p 55

### Evaluation de la qualité

- 39/ La préparation de l'évaluation ..... p 56
- 40/ Le nouveau dispositif d'évaluation de la qualité dans les ESSMS ..... p 57

### Bienveillance et éthique

- 41/ Méthodologie de mise en œuvre d'une réflexion éthique dans le secteur social et médico-social ..... p 58
- 42/ Promouvoir la bienveillance et prévenir la maltraitance dans les ESSMS ..... p 59

### Accompagnement à la santé

- 43/ Accompagner les personnes qui relèvent d'une situation palliative dans les ESSMS ..... p 60
- 44/ Le circuit du médicament dans les établissements médico-sociaux ..... p 61

### Analyse des pratiques / en intra exclusivement

- ★ 45/ L'analyse des pratiques professionnelles : et si on co-développait en équipe pluridisciplinaire ? ..... p 62
- ★ 46/ L'analyse des pratiques professionnelles : et si on co-développait entre cadres ? ..... p 63

VOTRE PARCOURS DE FORMATION ..... p 64

VOS CONTACTS ET NOTRE ENGAGEMENT QUALITE ..... p 65

LE CREAI BRETAGNE ..... p 66

DEVENIR ADHERENT ..... p 67



# FORMATIONS POUR LES PERSONNES CONCERNÉES ET POUR LES PROFESSIONNELS

Parce que nous considérons que la **participation** est un enjeu de dignité, nous proposons des formations destinées aux personnes accompagnées, afin de les soutenir dans l'exercice de leurs **droits** et leur **autodétermination**. Et parce qu'une réelle inclusion nécessite l'implication de tous, **ces formations sont également ouvertes aux professionnels.**

## Etre délégué·e des personnes en ESAT (1/2)

### LA FORMATION

La participation des travailleurs au fonctionnement de leur ESAT est obligatoire depuis 2002.

En 2022, une nouvelle fonction de représentation des travailleurs dans les ESAT a été créée : le délégué des personnes.

Le délégué des personnes a pour mission de représenter auprès de la direction chacun des travailleurs, uniquement sur des situations ou problèmes individuels. Ce nouveau rôle doit être accompagné.

Cette formation doit permettre aux délégués élus ou candidats de mieux comprendre leur rôle et leurs missions.

Elle doit aider les autres acteurs des ESAT à accompagner et soutenir les délégués des personnes dans leurs fonctions.

### POUR QUI ?

Travailleurs d'ESAT exerçant ou voulant exercer le rôle de délégué des personnes et professionnels d'encadrement ou d'accompagnement.

### PRÉREQUIS

- Etre délégué(e) ou candidat pour être délégué(e)
- Pouvoir se concentrer sur une journée
- Pouvoir donner son avis

### CELA SE PASSE COMMENT ?

- Cette formation propose : des activités courtes, des activités simples. Il y aura des temps tous ensemble et des temps en petits groupes (4 à 5 personnes par groupe).
- Lors de la formation, il y aura : des apports sur de la théorie, des travaux de groupe, des jeux, des mises en situation.

### ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois après (*impact sur vos pratiques*)

## Etre délégué·e des personnes en ESAT (2/2)

### OBJECTIFS

#### ÇA SERT A QUOI ?

- Avoir une vision générale du fonctionnement d'un ESAT
- Connaître le cadre réglementaire relatif au délégué des personnes (ce que dit le droit)
- Décrire le rôle, les missions et les outils du délégué
- Développer des savoir-faire pour représenter ses collègues :
  - Savoir écouter et comprendre
  - Recueillir des informations
  - Transmettre des informations
  - Représenter un travailleur auprès de la direction

### CONTENU

#### ON VA PARLER DE QUOI ?

- Le Plan de transformation et ses conséquences sur le fonctionnement de l'ESAT et les droits des travailleurs
- La participation et la fonction de représentation
- Les différentes instances de participation et représentation des travailleurs au sein de l'ESAT
- Les compétences à développer pour assurer la mission de délégué (connaissance des droits des travailleurs, savoir recueillir la parole des travailleurs, savoir représenter ses collègues auprès de la direction)

### INFOS



2 jours - 12 heures



Nous consulter



Cette formation est ouverte et accessible aux personnes en situation de handicap. **La formation peut s'organiser sur deux journées situées à une semaine d'intervalle par exemple pour s'adapter à la fatigabilité des participants.**



CREAI Bretagne  
2 B Rue du Patis Tatelin,  
35700 Rennes



en inter

Non Adhérent : 660€  
Adhérent au CREAI : 460€



en intra

Nous consulter

#### Détails et inscriptions

sur notre [catalogue en ligne](#) ou par mail à [formation@creai-bretagne.org](mailto:formation@creai-bretagne.org)

## Etre élu(e) au Conseil de la Vie Sociale (CVS) (1/2)

### LA FORMATION

Les Conseils de la Vie Sociale sont obligatoires dans les établissements médico-sociaux depuis janvier 2002.

Ces conseils sont des espaces où les personnes accueillies peuvent partager leurs idées et participer aux décisions.

En avril 2022, de nouvelles règles sont ajoutées. Le rôle du CVS devient plus important.

Cette formation doit permettre aux représentants des personnes accompagnées de mieux comprendre leur rôle.

Elle doit aider les autres acteurs du CVS à créer un environnement où chacun puisse participer activement.

### POUR QUI ?

Des représentants des personnes accompagnées, de la direction, de l'organisme gestionnaire, des familles, des professionnels et des professionnels de soutien.

### PRÉREQUIS

- Pouvoir se concentrer sur une journée.
- Pouvoir donner son avis.

### CELA SE PASSE COMMENT ?

- Cette formation propose : des activités courtes, des activités simples. Il y aura des temps tous ensemble et des temps en petits groupes (4 à 5 personnes par groupe).
- Lors de la formation, il y aura : des apports sur de la théorie, des travaux de groupe, des jeux, des mises en situation.

### ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois après (*impact sur vos pratiques*)

## Etre élu(e) au Conseil de la Vie Sociale (CVS) (2/2)

### OBJECTIFS

#### ÇA SERT A QUOI ?

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Citer le rôle du CVS et quelques règles spécifiques
- Décrire les principales étapes du fonctionnement d'un CVS
- Citer leur rôle dans le CVS et les principales compétences de leur rôle
- Donner des arguments pour défendre une idée ou un droit
- Proposer des outils pour améliorer la participation des personnes concernées
- Proposer des axes ou idées pour améliorer le fonctionnement de leur CVS

### CONTENU

#### ON VA PARLER DE QUOI ?

- Le droit des personnes accueillies (la loi 2002-2 et le décret sur les CVS)
- La participation et l'autodétermination
- Les différents acteurs du CVS : rôle, missions et postures
- Les différentes étapes du CVS, les enjeux et les outils :
  - Information sur le rôle du CVS
  - La consultation
  - La réunion de CVS
  - La diffusion des décisions émises
- Un focus sur la fonction de représentation
- Les conditions et outils pour favoriser la participation des élus au CVS

### INFOS



2 jours - 12 heures



Nous consulter



Cette formation est ouverte et accessible aux personnes en situation de handicap  
**La formation peut s'organiser sur deux journées situées à une semaine d'intervalle par exemple pour s'adapter à la fatigabilité des participants.**



CREAI Bretagne  
2 B Rue du Patis Tatelin,  
35700 Rennes



Non Adhérent : 660€  
Adhérent au CREAI : 460€



Nous consulter

#### Détails et inscriptions

sur notre [catalogue en ligne](#) ou par mail à [formation@creai-bretagne.org](mailto:formation@creai-bretagne.org)

## Facile A Lire et A Comprendre : pour une information accessible en FALC (1/2)

### LA FORMATION

La Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées et la loi du 11 février 2005 font de la participation des personnes handicapées un droit central et, pour notre société, un défi à relever.

Pour participer à la société et faire des choix autodéterminés, il est indispensable de comprendre les informations. Les règles européennes pour une information accessible en FALC permettent l'accessibilité des informations.

Cette formation s'adresse tant aux professionnels et aidants qu'aux personnes concernées car l'engagement de tous les acteurs est indispensable dans la co-production de documents en FALC.

### POUR QUI ?

- Professionnels qui exercent dans le secteur du handicap - aidants
- Personnes vivant des situations de handicap dans l'accès aux informations

Il est conseillé de venir en binôme : professionnel ou aidant ET personnes directement concernées par le FALC

### PRÉREQUIS

- Pouvoir se concentrer sur une journée complète (des pauses sont prévues)
- Pouvoir donner son avis

### CELA SE PASSE COMMENT ?

- Apports théoriques et techniques / Travaux de groupe / Jeu pédagogique / Ateliers d'écritures avec des supports concrets apportés par les apprenants
- Les participants retrouveront l'ensemble de la documentation et des supports de formation sur leur extranet.

### ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois après (*impact sur vos pratiques*)

## Facile A Lire et A Comprendre : pour une information accessible en FALC (2/2)

### OBJECTIFS

#### ÇA SERT A QUOI ?

- Cerner les difficultés des personnes en situation de handicap en matière d'accès à l'information écrite et orale
- Créer et traduire des documents écrits en appliquant les règles du « Facile à lire et à comprendre » (FALC)
- Impliquer les personnes en situation de handicap dans l'élaboration des documents écrits FALC
- Appliquer la méthodologie d'évaluation et de validation existante

### CONTENU

#### ON VA PARLER DE QUOI ?

- Rappel des textes de référence en matière d'accessibilité
- Les difficultés des personnes vivant des situations de handicap face à l'information écrite et orale
- Application des règles européennes pour une information écrite en FALC
- L'implication des personnes en situation de handicap
- Présentation de pictothèques et des règles d'utilisation des images (droits d'auteurs)
- Traduction en FALC de supports de communication (affiche, flyer, présentation powerpoint, utilisation de vidéos, réseaux sociaux, questionnaire...)

### INFOS



2 jours - 12 heures



Les 18 et 19/06/2025



Cette formation est ouverte et accessible aux personnes en situation de handicap  
**La formation peut s'organiser sur deux journées situées à une semaine d'intervalle par exemple pour s'adapter à la fatigabilité des participants.**



CREAI Bretagne  
2 B Rue du Patis Tatelin,  
35700 Rennes



en inter

Non Adhérent : 990€  
Adhérent au CREAI : 690€



en intra

Nous consulter

#### Détails et inscriptions

sur notre [catalogue en ligne](#) ou par mail à [formation@creai-bretagne.org](mailto:formation@creai-bretagne.org)

## Être représentant de l'Instance mixte (1/2)

### LA FORMATION

Un texte de 2022 crée une nouvelle instance de représentation des travailleurs et des professionnels dans les ESAT.

Elle s'appelle l'Instance Représentative des Travailleurs Handicapés et Professionnels en Esat (IRTHP). On peut aussi dire «instance mixte».

L'instance mixte associe des professionnels et des travailleurs de l'Esat. Elle donne son avis et des idées sur la qualité de vie au travail, l'hygiène et la sécurité, l'évaluation ou la prévention des risques.

Cette formation a pour objectif d'aider les travailleurs et les professionnels concernés à comprendre leurs nouveaux rôles.

### POUR QUI ?

Représentants ou futurs représentants de l'instance mixte (représentants des travailleurs membres du CVS ou délégué des personnes ou représentants des professionnels).

### PRÉREQUIS

- Être membre ou futur membre de l'instance mixte.
- Pouvoir se concentrer sur une journée.
- Pouvoir donner son avis.

### CELA SE PASSE COMMENT ?

- Cette formation propose : des activités courtes, des activités simples. Il y aura des temps tous ensemble et des temps en petits groupes (4 à 5 personnes par groupe).
- Lors de la formation, il y aura : des apports sur de la théorie, des travaux de groupe, des jeux, des mises en situation.

### ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois après (*impact sur vos pratiques*)

## Être représentant de l'Instance mixte (2/2)

### OBJECTIFS

#### ÇA SERT A QUOI ?

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Connaître les différentes instances de représentation en Esat
- Citer le rôle de l'instance mixte
- Définir les thèmes abordés au sein de l'instance mixte
- Identifier les règles de fonctionnement de l'instance mixte
- Citer leur rôle dans l'instance mixte et les principales compétences nécessaires pour tenir ce rôle
- Donner des arguments pour défendre une idée ou une proposition d'amélioration

### CONTENU

#### ON VA PARLER DE QUOI ?

- Le plan de transformation des Esat qui crée l'instance mixte
- La participation et la fonction de représentation
- Les différentes instances de représentation au sein de l'Esat
- Le fonctionnement de l'instance mixte
- Les thématiques abordées au sein de l'instance mixte
- Les différentes étapes du fonctionnement de l'instance mixte, les enjeux
- Les conditions et outils pour favoriser la participation des représentants au sein de l'Instance mixte

### INFOS



2 jours - 12 heures



Nous consulter



Cette formation est ouverte et accessible aux personnes en situation de handicap  
**La formation peut s'organiser sur deux journées situées à une semaine d'intervalle par exemple pour s'adapter à la fatigabilité des participants.**



CREAI Bretagne  
2 B Rue du Patis Tatelin,  
35700 Rennes



Non Adhérent : 660€  
Adhérent au CREAI : 460€



Nous consulter

#### Détails et inscriptions

sur notre [catalogue en ligne](#) ou par mail à [formation@creai-bretagne.org](mailto:formation@creai-bretagne.org)

## L'autodétermination : qui est le capitaine ? (1/2)

### LA FORMATION

La loi française dit que j'ai le droit de m'autodéterminer. L'autodétermination, c'est quand je suis acteur de ma vie, que je peux choisir ce qui est important pour moi.

Si j'ai une ou plusieurs questions, alors cette formation est faite pour moi :

- C'est quoi l'autodétermination ?
- Comment je fais pour m'autodéterminer ?
- Comment je demande de l'aide pour m'autodéterminer ?

Pour les proches ou professionnels : Est-ce que je laisse la possibilité à mes proches/aux personnes que j'accompagne de s'autodéterminer ?

L'autodétermination, c'est une compétence que chacun a ou peut développer. Mais ce n'est pas toujours facile de s'autodéterminer. Car dans mon entourage, il peut y avoir des obstacles. Cette formation est l'occasion de s'interroger ensemble : personnes accompagnées, professionnels, familles, pour mettre en pratique l'autodétermination au quotidien.

### CONTENU - ON VA PARLER DE QUOI ?

- Comprendre l'autodétermination
- Les droits des personnes handicapées
- Mes habitudes de vie : mes choix, mes goûts, mes préférences
- Les étapes et outils pour s'autodéterminer
- Expérimentation du passeport de l'autodétermination

### POUR QUI ?

- Les personnes accompagnées
- Des familles de personnes accompagnées
- Des professionnels

### PRÉREQUIS

- Pouvoir donner son avis même si je n'ai pas accès au langage oral
- Pouvoir se concentrer sur des périodes de 30 min

### CELA SE PASSE COMMENT ?

- Présentations, quizz, jeux de rôles et activités en groupes
- Les participants retrouveront l'ensemble de la documentation et des supports de formation sur leur extranet.

### ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois après (*impact sur vos pratiques*)

## L'autodétermination : qui est le capitaine ? (2/2)

### OBJECTIFS : ÇA SERT A QUOI ?

#### Si je suis une personne accompagnée

À la fin de la formation, je serai capable de :

- Expliquer ce qu'est l'autodétermination à mon entourage (donner des exemples de mon quotidien)
- Expliquer les principaux droits des personnes vivant des situations de handicap (donner des exemples)
- Dire à mes proches ce qui est important pour moi
- Dire à mon entourage si j'ai besoin d'aide
- Expliquer les différentes étapes d'un projet autodéterminé à partir d'exemples de mon quotidien
- Utiliser un passeport d'autodétermination

#### Si je suis un professionnel ou un proche de personne accompagnée

À la fin de la formation, je serai capable de :

- Définir ce qu'est l'autodétermination et ses quatre dimensions
- Décrire les principaux droits des personnes handicapées
- Schématiser les différentes étapes d'un projet autodéterminé et définir chaque étape
- Citer des obstacles à l'autodétermination
- Décrire les grands principes pour ajuster son aide aux besoins des personnes accompagnées
- Pour les professionnels uniquement : Mobiliser le passeport de l'autodétermination pour accompagner les personnes concernées

### INFOS



2 jours - 12 heures



Les 9 et 10/01/2025



Cette formation est ouverte et accessible aux personnes en situation de handicap  
**La formation peut s'organiser sur deux journées situées à une semaine d'intervalle par exemple pour s'adapter à la fatigabilité des participants.**



CREAI Bretagne  
2 B Rue du Patis Tatelin,  
35700 Rennes



en inter

Non Adhérent : 660€  
Adhérent au CREAI : 460€

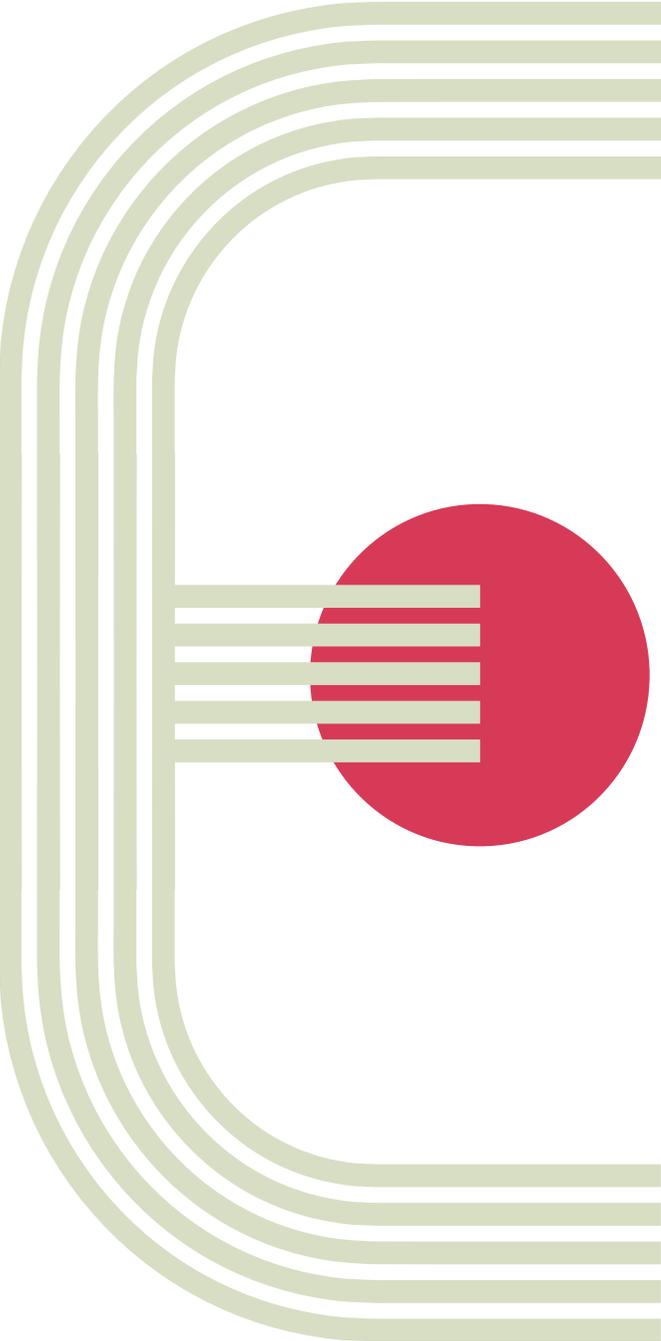


en intra

Nous consulter

#### Détails et inscriptions

sur notre [catalogue en ligne](#) ou par mail à [formation@creai-bretagne.org](mailto:formation@creai-bretagne.org)



# PROTECTION DE L'ENFANCE

Guidée par les principes de la Convention internationale des droits de l'enfant, notre offre de formation vise à favoriser une meilleure prise en compte des **besoins de développement** de l'enfant. Elle s'inscrit dans la **lutte contre toutes les formes de maltraitance** dans une **approche holistique des parcours**, favorisant le **décloisonnement** des services et l'**autodétermination** des personnes.

# AIDES : l'Action Intersectorielle pour le Développement des Enfants et leur Sécurité

Depuis la Convention internationale des droits de l'enfant adoptée par les Nations Unies en 1989, de nombreux pays ont engagé des réformes et des programmes visant à garantir le respect des droits fondamentaux des enfants partout dans le monde. C'est le cas notamment du Québec avec l'initiative AIDES, née dans les années 2000, et dont la finalité réside dans l'articulation des différents services et institutions intervenant auprès de l'enfant, pour une action cohérente centrée sur ses besoins.

La méthode déployée vise à la fois à prendre en compte la perspective de l'enfant et de ses parents mais également à soutenir la participation de ces derniers dans l'analyse et la réponse à ses besoins.

L'initiative AIDES est donc une démarche participative et collaborative mobilisant l'ensemble des parties prenantes autour de l'enfant, en particulier ceux qui vivent dans un contexte de négligence ou de maltraitance. Elle mobilise des outils spécialement conçus pour offrir une méthodologie d'intervention auprès de l'enfant et de sa famille.

## OBJECTIFS

- Analyser et comprendre, avec les mêmes repères, les besoins spécifiques des enfants relevant d'une mesure en protection de l'enfance et qui grandissent dans un contexte de vulnérabilité ou à risque de l'être
- Collecter, analyser et comprendre des informations sur les éléments du cadre d'analyse à l'aide des outils requis en fonction de la complexité des besoins des enfants

## CONTENU

- Les repères théoriques communs pour comprendre le contexte de vulnérabilité des enfants et les conséquences sur leur développement
- L'initiative AIDES (de quoi s'agit-il ? les niveaux d'actions, son évolution...)
- Le cadre d'analyse écosystémique (fondements, démonstration et expérimentation)

- Mobiliser une approche participative et collaborative à toutes les étapes de la démarche d'intervention
- Planifier les actions entreprises au bénéfice de l'enfant en tenant compte des points de vue de l'enfant, des parents mais aussi des personnes ressources préoccupées par son développement, sa sécurité et son bien-être.

- L'approche participative à travers la perspective des parents et de l'enfant et les pratiques d'alliance
- La grille commune des besoins de développement de l'enfant et le Cahier d'Analyse des Besoins de l'Enfant (CABE)

## PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel de l'action sociale intervenant auprès de l'enfant dans un contexte de négligence et/ou de maltraitance (protection de l'enfance, handicap, Education Nationale...)

**PRÉREQUIS :** Aucun

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Exposés théoriques / Exercices pratiques / Mises en situation - Ateliers dynamiques et interactifs en groupes autour d'une étude de cas / Manipulation des outils de l'initiative AIDES / Co-construction de repères pour une organisation optimale à partir des connaissances des stagiaires et des pratiques à l'œuvre / Apports complémentaires sur demande
- Les participants retrouveront l'ensemble de la documentation et des supports de formation sur leur extranet.

## ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois après (*impact sur vos pratiques*)

## INFOS

-  3 jours - 18 heures
-  Du 13 au 15/05/2025
-  Cette formation est ouverte et accessible aux personnes en situation de handicap
-  CREA I Bretagne  
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
-  en inter Non Adhérent : 1155€  
Adhérent au CREA I : 975€
-  en intra Nous consulter

Détails et inscriptions sur notre [catalogue en ligne](#) ou par mail à [formation@creai-bretagne.org](mailto:formation@creai-bretagne.org)

## Evaluer la situation de danger ou de risque de danger en protection de l'enfance

Depuis la loi du 5 mars 2007, la question de l'évaluation est un pivot central dans la réforme du secteur de la protection de l'enfance. Mais c'est en janvier 2021 que la Haute Autorité de Santé (HAS) publie le premier cadre national de référence pour l'évaluation globale de la situation des enfants en danger ou en risque de danger. Ce référentiel cristallise l'ensemble des évolutions du secteur et notamment la nécessaire prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant au cœur des pratiques professionnelles.

Il devient par ailleurs obligatoire à travers le décret n°2022-1728 du 30 décembre 2022.

Cette démarche s'inscrit dans un long continuum législatif depuis 2007 marqué par une difficulté récurrente d'amélioration du recueil et du traitement des informations préoccupantes et d'harmonisation des pratiques évaluatives à l'échelle nationale.

Cette formation proposée par le CREAL a comme finalité la mise en oeuvre d'une stratégie évaluative conforme au référentiel HAS permettant de développer une culture partagée de l'évaluation en protection de l'enfance.

### OBJECTIFS

- Comprendre la gouvernance et le circuit de recueil de l'information préoccupante (Livret 1 et 2)
- Appliquer une organisation qui facilite le circuit de recueil des informations préoccupantes
- Développer une stratégie évaluative conforme au référentiel (Livret 3)
- Mettre en oeuvre une évaluation de qualité qui facilite la prise de décision
- Appliquer une démarche commune à l'ensemble des acteurs du territoire
- Situer les parents et l'enfant dans la démarche et les mobiliser dans l'évaluation

### CONTENU

- L'évolution législative en protection de l'enfance de la loi 2007 à la loi 2022
- Le cadre national de référence et ses enjeux
- La gouvernance du dispositif de recueil et de traitement des informations préoccupantes (livret 1)
- Le circuit de recueil et de traitement des informations préoccupantes (Livret 2)
- Le guide d'accompagnement à l'évaluation (Livret 3)
- Les théories qui alimentent le référentiel : théorie de l'attachement, approche développementale et psychotrauma
- Les modèles évaluatifs internationaux : modèle PIPPI (Italie) et initiative AIDES (Québec)

### PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel intervenant en protection de l'enfance (Aide sociale à l'enfance et établissements avec une mission en protection de l'enfance).

**PRÉREQUIS :** Aucun

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques / Échanges à partir des pratiques / Exercices pratiques
- Les participants retrouveront l'ensemble de la documentation et des supports de formation sur leur extranet.

### ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois après (*impact sur vos pratiques*)

### INFOS

-  3 jours - 18 heures
-  Nous consulter
-  Cette formation est ouverte et accessible aux personnes en situation de handicap
-  CREAL Bretagne  
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
-  en inter Non Adhérent : 990€  
Adhérent au CREAL : 690€
-  en intra Nous consulter

Détails et inscriptions sur notre [catalogue en ligne](#) ou par mail à [formation@creai-bretagne.org](mailto:formation@creai-bretagne.org)

# Évaluer la situation de l'enfant en protection de l'enfance

Depuis la loi du 5 mars 2007 et celle du 14 mars 2016, l'évolution des politiques publiques en protection de l'enfance met l'accent sur la prévention et la coordination des acteurs, obligeant ainsi les professionnels du secteur à développer une pratique commune et harmonisée de l'évaluation. Cette approche unifiée vise à faciliter la prise de décision, à améliorer la qualité des interventions et à garantir une meilleure protection des enfants en danger ou à risque de l'être. En 2022, la généralisation du référentiel de la Haute Autorité de Santé (HAS) sur « l'évaluation du danger ou du risque de danger » offre un cadre méthodologique structuré pour l'évaluation des informations préoccupantes, permettant aux professionnels de gagner en objectivité.

Cependant, si cet outil s'avère précieux pour l'évaluation initiale, il soulève la question de l'évaluation globale et continue de l'accompagnement. Comment assurer un suivi cohérent et adapté des situations sur le long terme ? Comment intégrer les évolutions de la situation familiale et de l'environnement de l'enfant dans le processus d'évaluation ? Cette formation propose de répondre à ces enjeux en prenant appui sur le référentiel HAS pour construire une démarche d'évaluation continue et dynamique.

## OBJECTIFS

- Décrire la place prise par l'évaluation en protection de l'enfance dans un ensemble d'évolutions législatives
- Expliquer le cadre de référence de la HAS relatif aux situations de danger ou de risque de danger

- Appliquer ce cadre en prenant appui sur une évaluation d'information préoccupante ou une situation en cours d'accompagnement dans l'attente d'une décision
- Structurer une démarche évaluative partagée

## CONTENU

- L'évaluation à travers les lois 2007, 2016 et 2022
- La démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant

- Le guide d'accompagnement (Livret 3) du référentiel national d'évaluation HAS des situations de danger ou de risque de danger pour l'enfant
- La participation de l'enfant et sa famille à la démarche évaluative

## PUBLIC CONCERNÉ

L'ensemble des acteurs intervenant auprès des enfants et adolescents (protection de l'enfance, petite enfance, éducation nationale, secteur sanitaire, social ou médico-social, justice...)

**PRÉREQUIS :** Aucun

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques via différents supports (vidéo, présentation, documentation) / Etudes de cas / Exercices en sous-groupes / Quiz / Jeux de rôle
- Les participants retrouveront l'ensemble de la documentation et des supports de formation sur leur extranet.

## ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois après (*impact sur vos pratiques*)

## INFOS

 3 jours - 18 heures

 Du 23 au 25/09/2025

 Cette formation est ouverte et accessible aux personnes en situation de handicap

 CREAL Bretagne  
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes

 **en inter** Non Adhérent : 990€  
Adhérent au CREAL : 690€

 **en intra** Nous consulter

Détails et inscriptions sur notre catalogue en ligne ou par mail à [formation@creai-bretagne.org](mailto:formation@creai-bretagne.org)

## Les écrits professionnels en protection de l'enfance

L'évolution des politiques publiques en protection de l'enfance amène les travailleurs sociaux à produire des écrits de plus en plus structurés et argumentés.

Cette exigence reflète la nécessité de documenter rigoureusement les situations rencontrées et les actions entreprises, dans un contexte où la responsabilité professionnelle est fortement engagée. Outre l'intérêt de pouvoir formaliser une pratique professionnelle, les écrits revêtent un intérêt majeur pour informer l'autorité compétente de l'état d'une situation ou pour aider à la prise de décision.

Cette formation permet aux professionnels de gagner en qualité dans la rédaction des écrits afin de mieux caractériser les situations et d'en faire un outil d'accompagnement. Elle vise à développer les compétences rédactionnelles des travailleurs sociaux, en leur fournissant des conseils et des méthodes d'écriture pour structurer leur pensée, analyser les informations recueillies et les présenter de manière claire et objective.

### OBJECTIFS

- Situer la place des écrits professionnels dans un ensemble de dispositions légales
- Distinguer les différents types d'écrits et leurs finalités

Renforcer la qualité stylistique et la structuration d'un écrit en vue d'une prise de décision

### CONTENU

- La place des écrits en protection de l'enfance depuis la Loi du 5 mars 2007
- La typologie des écrits en protection de l'enfance

- La méthodologie de l'écrit en trois phases
- Les spécificités de l'écrit d'évaluation à travers la méthodologie de la Haute Autorité de Santé.

### PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel intervenant dans le champ de la protection de l'enfance amené à réaliser des écrits professionnels en vue d'une prise de décision.

**PRÉREQUIS :** Aucun

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Connaissances théoriques / Échanges et analyse des pratiques scripturales / Exemples d'écrits en protection de l'enfance / Support d'animation
- Les participants retrouveront l'ensemble de la documentation et des supports de formation sur leur extranet

### ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois après (*impact sur vos pratiques*)

### INFOS

 2 jours - 12 heures

 Du 27 au 28/11/2025

 Cette formation est ouverte et accessible aux personnes en situation de handicap

 CREA I Bretagne  
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes

 **en inter** Non Adhérent : 660€  
Adhérent au CREA I : 460€

 **en intra** Nous consulter

Détails et inscriptions sur notre catalogue en ligne ou par mail à [formation@creai-bretagne.org](mailto:formation@creai-bretagne.org)

## Attachement et psychotrauma

L'attachement constitue le lien affectif et durable entre l'enfant et son « caregiver », la personne qui prend soin de lui. Ce que l'enfant recherche est une base de sécurité, qui lui permet d'accéder à l'exploration du monde extérieur, de se séparer - psychiquement et physiquement - et d'acquérir les compétences nécessaires pour son développement identitaire. Un bon attachement agit comme accélérateur du développement alors que la maltraitance - et l'attachement insécurité - affaiblit les compétences réflexives de manière intense et durable.

Lorsque les personnes qui s'occupent de l'enfant sont absentes (physiquement ou émotionnellement), inconstantes, frustrantes, violentes, intrusives ou négligentes, les enfants tombent dans une souffrance intolérable et ne parviennent pas à développer le sentiment que l'environnement extérieur peut les soulager. Les vécus négatifs (et les états mentaux associés) dans le contexte de la relation primaire ne peuvent pas être mentalisés et leur contenu perturbateur en termes émotionnels continuera à générer de la souffrance tout au long de la vie et sera à l'origine de détresse émotionnelle, psychopathologie et comportements à risque.

Cette formation vise à exposer les principaux modèles théoriques pour comprendre la relation parent-enfant et les risques d'un environnement dysfonctionnel pour le développement de l'enfant et tout au long de la vie.

### OBJECTIFS

- Identifier les principaux styles d'attachement et leurs manifestations comportementales
- Savoir repérer les vécus traumatiques dans l'histoire de l'enfant
- Collecter, analyser et comprendre les informations clé concernant le développement de l'enfant à la lumière de la théorie de l'attachement
- Identifier les principaux signes d'un trauma chez l'enfant
- Savoir orienter l'enfant vers les professionnels plus pertinents pour un accompagnement pluridisciplinaire

### CONTENU

- Les principes de la théorie de l'attachement
- Les apports des neurosciences à la théorie de l'attachement
- Le concept d'ACE (Adverse Childhood Experiences) et son lien avec l'attachement et le développement de l'enfant
- Le lien entre attachement et trauma
- Le concept de Trauma (simple et complexe)
- Les principes de l'évaluation du trauma
- Les principaux outils à destination des professionnels de la protection de l'enfance

### PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel intervenant dans l'accompagnement des enfants et des familles

**PRÉREQUIS :** Aucun

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

PowerPoint et supports de formation / Bibliographie et articles à consulter / Vignettes cliniques et exemples pratiques

### ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois après (*impact sur vos pratiques*)

### INFOS

-  2 jours - 12 heures
-  12 et 13/11/2025
-  Cette formation est ouverte et accessible aux personnes en situation de handicap
-  CREA I Bretagne  
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
-  **en inter** Non Adhérent : 660€  
Adhérent au CREA I : 460€
-  **en intra** Nous consulter

Détails et inscriptions sur notre [catalogue en ligne](#) ou par mail à [formation@creai-bretagne.org](mailto:formation@creai-bretagne.org)

## La santé en protection de l'enfance, mieux repérer pour mieux agir

La santé des enfants protégés représente un défi majeur pour les politiques publiques en protection de l'enfance. Les études montrent en effet que les enfants et adolescents victimes de négligences ou de maltraitements constituent une population particulièrement vulnérable, avec des besoins très spécifiques. La double obligation d'une évaluation et d'un bilan médical et psychologique introduite par les lois de 2016 et 2022 pose indubitablement la question des moyens mais également celle de la formation des intervenants sociaux sur cette thématique.

Cette formation vise à construire une approche multidimensionnelle, incluant l'évaluation de la santé et du développement physique et psychique, la coordination efficace entre les différents acteurs impliqués et un travail de prévention et de soutien auprès de la famille et de l'entourage, afin de favoriser la reconstruction des liens et la création d'un environnement sécurisant pour l'enfant.

### OBJECTIFS

- Identifier les repères juridiques sur le droit à la santé
- Situer la santé dans une approche par les besoins fondamentaux de l'enfant
- Appliquer les repères en santé dans une démarche évaluative

- Faciliter le repérage et le diagnostic des situations de suspicion de violences
- Se repérer dans le parcours de soin d'un mineur en situation de danger ou de risque de danger

### CONTENU

- Le cadre légal relatif à la santé des enfants protégés
- La santé comme élément constitutif du méta-besoin de sécurité de l'enfant
- Un exemple : l'exposition aux écrans
- L'UEAPED : présentation générale

- Repérage et éléments de diagnostic relatifs aux suspicions et révélations de violences
- Santé et coordination de parcours : de l'évaluation au plan d'actions

### PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels œuvrant dans le champ de la prévention et de la protection de l'enfance

**PRÉREQUIS :** Aucun

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques / Quizz / Etude de cas / Exercices pratiques / Vidéos
- Les participants retrouveront l'ensemble de la documentation et des supports de formation sur leur extranet

### ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois après (*impact sur vos pratiques*)

### INFOS

-  2 jours - 12 heures
-  Nous consulter
-  Cette formation est ouverte et accessible aux personnes en situation de handicap
-  CREA I Bretagne  
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
-  en inter Non Adhérent : 660€  
Adhérent au CREA I : 460€
-  en intra Nous consulter

Détails et inscriptions sur notre [catalogue en ligne](#) ou par mail à [formation@creai-bretagne.org](mailto:formation@creai-bretagne.org)

## Les réseaux sociaux chez les adolescents : prévention et accompagnement des pratiques numériques

L'usage contemporain des réseaux sociaux et des écrans constitue un tournant dans les pratiques des adolescents en quête d'une nouvelle forme de sociabilité à distance. Dans le travail social, ces usages questionnent les relations entre les professionnels, les jeunes et leurs familles dans leurs modes de communication mais interrogent aussi sur les dangers qui guettent un public particulièrement vulnérable.

Dans des contextes d'intervention où les pratiques juvéniles évoluent plus rapidement que le cadre juridique, il est nécessaire que les travailleurs sociaux puissent comprendre et intégrer ces nouveaux enjeux dans l'accompagnement éducatif.

### OBJECTIFS

- Connaître et comprendre les pratiques des adolescents relatives aux réseaux sociaux en les situant dans un cadre légal
- Identifier les effets des réseaux sociaux sur un public adolescent et notamment en termes de santé mentale

- Repérer les risques sur le plan de la santé et les moyens permettant d'agir

### CONTENU

- Les pratiques adolescentes des réseaux sociaux
- Les bénéfices/risques, notamment sur le plan de la santé mentale

- Le cadre légal qui encadre ces pratiques
- Les différentes formes de cyberviolence
- Les outils de prévention à l'usage des professionnels

### PUBLIC CONCERNÉ

Travailleurs sociaux, assistants familiaux, veilleurs de nuit, maîtresses de maison exerçant auprès d'un public adolescent

### PRÉREQUIS

Disposer d'un smartphone

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et mises en situation pratiques / Vidéos / Support PowerPoint / Bibliographie de référence
- Les participants retrouveront l'ensemble de la documentation et des supports de formation sur leur extranet

### ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois après (*impact sur vos pratiques*)

### INFOS



2 jours - 12 heures



Nous consulter



Cette formation est ouverte et accessible aux personnes en situation de handicap



CREAI Bretagne  
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes



en inter

Non Adhérent : 660€  
Adhérent au CREAI : 460€



en intra

Nous consulter

Détails et inscriptions sur notre [catalogue en ligne](#) ou par mail à [formation@creai-bretagne.org](mailto:formation@creai-bretagne.org)

## Protection de l'enfance et handicap : se connaître pour mieux accompagner un public aux besoins complexes

À la croisée du handicap et la protection de l'enfance, l'accompagnement social et médico-social des jeunes « doublements vulnérables » suppose une étroite collaboration entre des professionnels issus de deux secteurs différents du travail social. Une compréhension mutuelle des environnements professionnels respectifs est nécessaire afin de développer une vision commune de l'intervention.

Mieux articuler les approches passe également par une meilleure compréhension des troubles, notamment ceux du neurodéveloppement (TND), champ investigué depuis plusieurs années dans le secteur du handicap mais qui reste largement méconnu des professionnels de la protection de l'enfance.

Cette formation porte cette double ambition de mieux comprendre le champ du handicap dans sa culture d'intervention, son langage, ses politiques publiques pour mieux accompagner le public situé à la lisière de ces deux champs d'intervention.

### OBJECTIFS

- Décrire les environnements professionnels des champs de la protection de l'enfance et du handicap
- Situer les différentes approches d'intervention et identifier des points communs

- Reconnaître parmi les enfants protégés les troubles du neurodéveloppement comme déterminant de la situation de handicap
- Prévenir ces troubles pour améliorer l'accompagnement à la santé

### CONTENU

- Les politiques sociales récentes dans les champs du handicap et de la protection de l'enfance
- L'impact de ces évolutions sur les pratiques et notamment la transformation de l'offre dans le champ du médico-social

- Les troubles du neuro-développement : diagnostic, spécificités (TSA, TDI, TDAH) et modèles d'intervention

### PUBLIC CONCERNÉ

Travailleurs sociaux exerçant auprès d'enfants protégés en situation d'handicap

### PRÉREQUIS

Professionnels intervenant auprès d'enfants confiés à l'ASE et/ou relevant d'un établissement médico-social

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques / Quizz / Etude de cas / Exercices pratiques / Vidéos
- Les participants retrouveront l'ensemble de la documentation et des supports de formation sur leur extranet

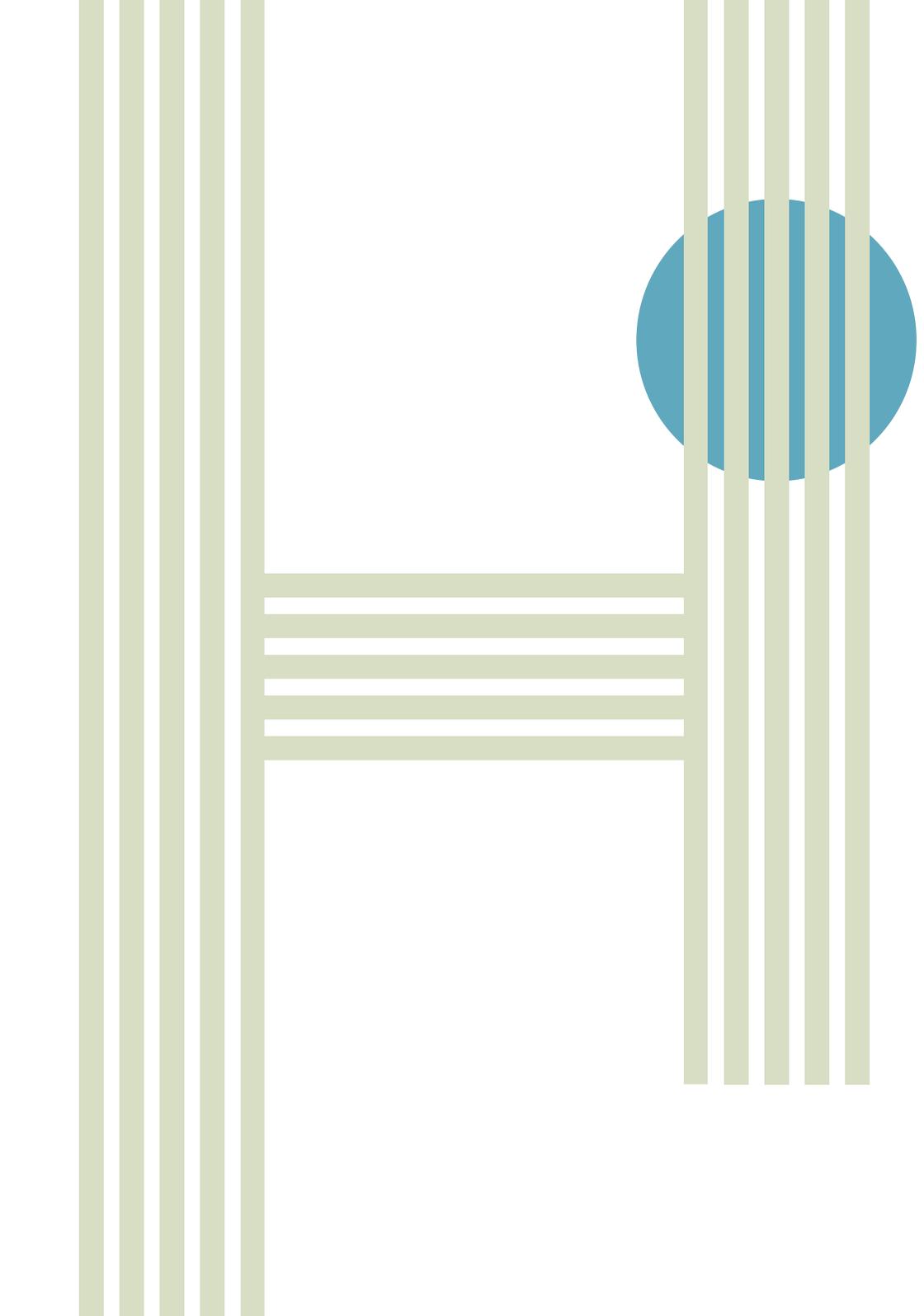
### ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois après (*impact sur vos pratiques*)

### INFOS

- 🕒 2 jours - 12 heures
- 📅 Du 16 au 17/10/2025
- ♿ Cette formation est ouverte et accessible aux personnes en situation de handicap
- 📍 CREA1 Bretagne  
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
- 📄 **en inter** Non Adhérent : 660€  
Adhérent au CREA1 : 460€
- 📄 **en intra** Nous consulter

Détails et inscriptions sur notre [catalogue en ligne](#) ou par mail à [formation@creai-bretagne.org](mailto:formation@creai-bretagne.org)



# HANDICAP

La politique publique de **transformation de l'offre** vise à renforcer les droits des personnes en situation de handicap dans l'esprit de la Convention internationale des droits des personnes handicapées. Elle porte l'ambition d'un **décloisonnement** des services au profit d'une **logique de parcours**, centrée sur les **besoins et attentes** des personnes accompagnées. Ce décloisonnement entraîne une nécessaire interrogation des pratiques et des organisations et la mise en œuvre de méthodes et outils favorisant la **participation** et l'**autodétermination** des personnes.

## Transformation de l'offre : comprendre pour passer à l'action

Le secteur de l'accompagnement des personnes en situation de handicap connaît actuellement un vent de réformes dont il peut parfois sembler difficile de comprendre l'articulation : dispositif « Une Réponse Accompagnée Pour Tous », stratégie quinquennale de l'évolution de l'offre médico-sociale, circulaire du 2 mai 2017 relative à la transformation de l'offre médico-sociale, circulaire 50 000 solutions de décembre 2023, réforme des autorisations, réforme de la tarification SERAFIN-PH, déploiement de nouveaux dispositifs...

Toutes ces réformes répondent pourtant à l'approche par les droits des personnes et à une logique de parcours à visée inclusive, renforçant les enjeux de coordination et de coopération territoriale. Les établissements et services médico-sociaux sont encouragés à faire évoluer leur offre dans une logique de parcours basée sur les besoins des personnes, et non plus de places, et à s'organiser en plateforme de services coordonnés. Cette formation s'inscrit dans une démarche de soutien du pouvoir d'agir des professionnels dans la compréhension de ces évolutions.

### OBJECTIFS

- Nommer les principes fondateurs des évolutions récentes de la politique du handicap
- Identifier l'impact de ces évolutions sur les pratiques professionnelles
- Décrire le cadre légal et relier les différentes réformes en cours à la politique de transformation de l'offre
- Lister les contraintes, opportunités et leviers pour l'évolution de l'offre médicosociale et les relier aux dynamiques de projet des établissements et services

### CONTENU

#### Journée 1

- Principes des évolutions récentes de la politique du handicap
- Articulation entre ces principes et ce qui fait qualité d'une structure médico-sociale : valeurs du référentiel national d'évaluation des ESSMS (HAS)
- Interrogation de sa pratique au regard de ces principes
- Repères relatifs au cadre légal et articulations entre les différentes réformes

#### Journée 2

- Logique de parcours et impact sur les organisations
- Impacts de ces évolutions sur les pratiques professionnelles
- Impacts de ces évolutions sur les organisations

### PUBLIC CONCERNÉ

Cadres et professionnels éducatifs, professionnels des soins médicaux et paramédicaux

**PRÉREQUIS :** Aucun

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques / Illustrations issues de retours d'expériences / Echanges à partir des expériences professionnelles vécues / Exercices en sous-groupe
- Les participants retrouveront l'ensemble de la documentation et des supports de formation sur leur extranet.

### ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois après (*impact sur vos pratiques*)

### INFOS

-  14 heures
-  Du 28 au 29/01/2025
-  Cette formation est ouverte et accessible aux personnes en situation de handicap
-  CREA I Bretagne  
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
-  en inter Non Adhérent : 660€  
Adhérent au CREA I : 460€
-  en intra Nous consulter

Détails et inscriptions sur notre [catalogue en ligne](#) ou par mail à [formation@creai-bretagne.org](mailto:formation@creai-bretagne.org)

## SERAFIN-PH : comprendre les nomenclatures de besoins et de prestations et identifier leurs usages

Le projet de réforme de la tarification des établissements et services pour personnes en situation de handicap, SERAFIN-PH, vise un modèle tarifaire en phase avec la logique de parcours et l'ambition d'une société inclusive.

Les nomenclatures « besoins » et « prestations » de ce projet constituent déjà un langage commun pour élaborer, avec les personnes concernées et les différentes parties prenantes, les projets personnalisés, pour adapter les prestations au regard des besoins des personnes en situation de handicap et repenser son offre de service.

### OBJECTIFS

- | Situer les origines et objectifs de la réforme de la tarification SERAFIN-PH
- | Identifier les références théoriques qui fondent les nomenclatures
- | Décrire le contenu des nomenclatures besoins, prestations directes et prestations indirectes
- | Identifier les différents usages des nomenclatures :
  - > Dans l'élaboration des projets personnalisés et des dossiers informatisés de l'utilisateur
  - > Dans l'actualisation du projet d'établissement / projet de service
  - > Dans la transformation de l'offre de service

### CONTENU

- | Des rapports VACHEY-JEANNET à la réforme SERAFIN-PH : genèse, objectifs et étapes de la réforme
- | Les références théoriques qui fondent les nomenclatures « besoins » et « prestations » : approche par les droits des personnes handicapées, autodétermination, modèle écosystémique du handicap, approche inclusive et principe de subsidiarité
- | La nomenclature des besoins : structuration et éléments d'appropriation
- | La nomenclature des prestations directes et indirectes : structuration et éléments d'appropriation
- | Usages des nomenclatures dans le cadre des projets personnalisés et dossier informatisé de l'utilisateur
- | Usages des nomenclatures dans le cadre des projets de services/d'établissement, de l'évolution de l'offre de service, du CPOM et tableau de bord ANAP

Cette formation n'abordera pas le modèle tarifaire et ses outils d'allocation des ressources.

### PUBLIC CONCERNÉ

Tout acteur engagé dans l'accompagnement médicosocial des personnes en situation de handicap

**PRÉREQUIS :** Aucun

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques / Echanges à partir des pratiques / Exercices pratiques / Ateliers en sous-groupe
- Les participants retrouveront l'ensemble de la documentation et des supports de formation sur leur extranet

### ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois après (*impact sur vos pratiques*)

### INFOS

	12 heures
	Du 16 au 17/01/2025
	Cette formation est ouverte et accessible aux personnes en situation de handicap
	CREAI Bretagne 2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
 en inter	Non Adhérent : 660€ Adhérent au CREAI : 460€
 en intra	Nous consulter

Détails et inscriptions sur notre [catalogue en ligne](#) ou par mail à [formation@creai-bretagne.org](mailto:formation@creai-bretagne.org)

## Projet personnalisé : initiation au Modèle de développement humain - Processus de production du handicap (MDH-PPH)

Le Modèle de développement humain – Processus de production du handicap (MDH-PPH) constitue un cadre conceptuel novateur visant à mieux comprendre les besoins des personnes vivant des situations de handicap afin de proposer des accompagnements plus inclusifs et personnalisés. Il définit un cadre conceptuel écosystémique du handicap, fondé sur l'interaction entre trois domaines principaux : les habitudes de vie, les facteurs environnementaux et les facteurs personnels.

Le MDH-PPH démontre que la réalisation des habitudes de vie peut être optimisée non seulement par le renforcement des capacités ou la compensation des incapacités via la réadaptation et les aides techniques, mais également par la réduction des obstacles environnementaux. Le MDH-PPH s'avère être un outil précieux pour les équipes pluridisciplinaires, facilitant le renforcement de l'implication de la personne accompagnée dans la gestion de son projet personnalisé, la définition d'objectifs visant l'amélioration de sa participation sociale et la promotion de collaborations interdisciplinaires efficaces.

### OBJECTIFS

Identifier les grands concepts du MDH-PPH en tant que grille de lecture commune à l'ensemble des professionnels pour développer un langage commun dans la co-construction des projets personnalisés

Identifier dans une situation clinique les différents facteurs du MDH-PPH

Analyser les situations de handicap d'une personne accompagnée à la lumière du MDH-PPH

### CONTENU

**Journée 1 :** Découverte du modèle, des concepts et de la nomenclature.

Alternance d'apports théoriques et d'analyses de situations.

Présentation du modèle 2018 du MDH-PPH et sa nomenclature

Présentation des échelles qualitatives et du codage

**Journée 2 :** Les applications du Modèle dans la gestion des projets personnalisés

Exercices d'appropriation des concepts

Mise en situation : à partir d'une étude de cas choisie par les participants, ils seront invités à l'analyser à l'aide de la grille de lecture du MDH-PPH et d'en dégager les objectifs d'intervention et les moyens d'action.

### PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels du soin et de l'accompagnement

**PRÉREQUIS :** Aucun

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques / Illustrations issues de retours d'expériences / Echanges à partir des expériences professionnelles vécues / Exercices en sous-groupe
- Les participants retrouveront l'ensemble de la documentation et des supports de formation sur leur extranet

### ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois après (*impact sur vos pratiques*)

### INFOS



14 heures



Nous consulter



Cette formation est ouverte et accessible aux personnes en situation de handicap



CREAI Bretagne  
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes



Non Adhérent : 720€  
Adhérent au CREAI : 520€



Nous consulter

Détails et inscriptions sur notre [catalogue en ligne](#) ou par mail à [formation@creai-bretagne.org](mailto:formation@creai-bretagne.org)

## Initiation au Modèle de développement humain Processus de production du handicap (MDH-PPH) pour les personnes accompagnées (1/2)

### LA FORMATION

Le MDH-PPH permet de mieux expliquer mes besoins et mieux défendre mes droits.

La loi du 11 février 2005 dit que les personnes qui vivent des situations de handicap ont le droit de participer comme les autres à la société.

Cette loi dit que :

- J'ai le droit de choisir mon projet
- J'ai le droit de me faire accompagner dans le projet que j'ai choisi
- Que l'on doit s'intéresser à mes habitudes de vie
- Que l'on doit réduire les obstacles / les barrières de mon environnement.

Mon handicap ce n'est pas mon trouble ou ma maladie. C'est lorsque je ne peux pas réaliser mes habitudes de vie.

Le modèle du Processus de production du handicap est le modèle qui prend en compte mon environnement, mes capacités et mes incapacités dans la compréhension des situations de handicap que je vis.

Cette formation sert à sensibiliser sur :

- La compréhension de ce que c'est une situation de handicap
- L'importance de décider de mes habitudes de vie
- Ma place de pilote dans mon projet personnalisé

### POUR QUI ?

Travailleurs ESAT / Personnes accompagnées par un foyer de vie ou foyer d'hébergement / Personnes accompagnées par un SAVS ou un SAMSAH

### CELA SE PASSE COMMENT ?

- Exercice de mise en situation / Présentation / Quiz autour des droits / Exercice de réflexion en sous-groupes
- On va jouer à trouver la définition de la situation de handicap / On va trouver les différentes habitudes de vie / On va réfléchir ensemble à notre rôle de pilote dans le projet personnalisé / On va découvrir des outils
- Ensemble nous allons faire un résumé de ce que nous avons retenu de la formation / A la fin de la formation, le formateur va nous demander notre avis sur la formation.

### ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois après (*impact sur vos pratiques*)

# Initiation au Modèle de développement humain Processus de production du handicap (MDH-PPH) pour les personnes accompagnées (2/2)

## PRÉREQUIS

- Pouvoir se concentrer sur une demi-journée (une pause est prévue)
- Pouvoir donner son avis en parlant ou en montrant une image

## OBJECTIFS

### ÇA SERT A QUOI ?

- Dire ce qu'est une habitude de vie en donnant un exemple
- Reconnaître une situation de handicap et un obstacle de l'environnement
- Citer un principe de la convention internationale des droits des personnes handicapées
- Proposer une explication simple de l'autodétermination

## CONTENU

### ON VA PARLER DE QUOI ?

- On va se présenter à partir d'une de nos habitudes de vie
- On va expliquer ce que c'est une habitude de vie
- On va découvrir ce que c'est « la situation de handicap »
- On va présenter ce que veut dire «notre environnement»
- On va découvrir les principes de la convention internationale des droits des personnes handicapées
- On va réfléchir à ce que veut dire l'autodétermination

## INFOS



3 heures



Nous consulter



Cette formation est ouverte et accessible aux personnes en situation de handicap  
La formation peut s'organiser sur deux journées situées à une semaine d'intervalle par exemple pour s'adapter à la **fatigabilité des participants.**



CREAI Bretagne  
2 B Rue du Patis Tatelin,  
35700 Rennes



Formation disponible uniquement en intra  
Nous consulter

### Détails et inscriptions

sur notre [catalogue en ligne](#) ou par mail à [formation@creai-bretagne.org](mailto:formation@creai-bretagne.org)

## Formation à la Mesure des Habitudes de VIE (MHAVIE)

### Action en situation de travail

La Mesure des Habitudes de Vie est un instrument d'évaluation standardisé, issu du Modèle de développement humain - Processus de production du handicap (MDH-PPH). Cet outil permet une évaluation quantitative et qualitative de la participation sociale des individus présentant des incapacités. L'objectif principal de la MHAVIE est d'optimiser la prise en compte des besoins spécifiques de l'individu. En établissant un profil détaillé, elle identifie les habitudes de vie les plus impactées et celles générant le moins de satisfaction. Les données recueillies par la MHAVIE constituent un support précieux pour l'élaboration de projets personnalisés, alignés sur les aspirations de vie de la personne. À l'issue de cette formation intensive, les participants seront en mesure d'utiliser la MHAVIE de manière autonome et pertinente, améliorant ainsi la qualité et la précision de leurs évaluations des habitudes de vie des personnes accompagnées.

#### OBJECTIFS

- Savoir manipuler les différents concepts du MDH-PPH (Modèle de développement humain - Processus de production du handicap).
- Mobiliser un outil d'auto-évaluation dans le cadre du parcours d'une personne vivant des situations de handicap
- Utiliser la MHAVIE : les consignes, échelle de mesure et cotation dans sa pratique
- Identifier les objectifs prioritaires d'intervention à partir des résultats de la MHAVIE

#### CONTENU

##### Journée 1 - en présentiel

- Présentation du modèle 2018 du MDH-PPH et sa nomenclature
- Présentation du concept de participation sociale

##### Journée 2 - en présentiel

- Présentation du questionnaire MHAVIE
- Exercices d'expérimentation du questionnaire

##### Journée 3 : Action de formation en situation de travail (environ 6 heures)

- Phase de travail (5 heures)**  
Passation de la MHAVIE auprès d'une personne accompagnée ou d'un patient. La passation devra être filmée ou enregistrée. Le professionnel visionne sa

passation et en fait une analyse qu'il synthétise dans la fiche MDH-PPH, qu'il transmet au CREAI Bretagne.

##### Phase réflexive (1 heure en visio)

Le professionnel présente les résultats de la passation et son analyse. Cette phase réflexive sera l'occasion pour le stagiaire de prendre de la hauteur sur sa mise en situation et d'interroger sa mise en pratique dans son contexte de travail.

##### Journée 4 - en présentiel

- Retour sur la mise en situation - visualisation et/ou écoute de séquences
- Co-analyse de l'implémentation de l'outil dans votre organisation et mise en objectifs

#### PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels responsables de l'évaluation des besoins dans le cadre de l'élaboration d'un projet personnalisé, d'un Plan d'Accompagnement Global (PAG) ou d'un plan d'intervention

#### PRÉREQUIS

- Techniques d'entretien professionnel
- Analyse de la Convention relative aux droits des personnes handicapées

#### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Exercices pratiques individuels et en groupe / Atelier interactif avec mise en situation / Etude de cas réels / Visionnage/écoute d'entretiens de passation MHAVIE / Ressources complémentaires (articles, vidéos, bibliographie)
- Accès sécurisé à l'espace extranet / Cahier du participant / Classification internationale du Modèle de développement humain - Processus de production du handicap (MDH-PPH) 2018 / Guide et questionnaire MHAVIE 4.0

#### ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois après (*impact sur vos pratiques*)

#### INFOS

-  24 h sur quatre jours
-  Les 22 et 23/04/2025, le 13/06/2025 et le 30/06/2025
-  Cette formation est ouverte et accessible aux personnes en situation de handicap
-  A distance et en présentiel.  
CREAI Bretagne  
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
-  en inter Non Adhérent : 1 650€  
Adhérent au CREAI : 1 150€
-  en intra Nous consulter

Détails et inscriptions sur notre [catalogue en ligne](#) ou par mail à [formation@creai-bretagne.org](mailto:formation@creai-bretagne.org)

## Conduire un projet d'implémentation du modèle du MDH-PPH pour la gestion des projets personnalisés

Le Modèle de développement humain - Processus de production du handicap (MDH-PPH) est un modèle reconnu internationalement pour sa capacité à permettre aux personnes vivant des situations de handicap d'être des acteurs de leur projet de vie et à s'autodéterminer. Ce modèle écosystémique apporte un éclairage sur l'interaction entre les caractéristiques de la personne (facteurs identitaires, déficiences, aptitudes), ses habitudes de vie et son environnement et propose différentes méthodes et outils pour faciliter son application. Comprendre les enjeux de ce changement, tant au niveau des valeurs que de l'appropriation des outils, est crucial pour les directions afin de conduire efficacement leurs équipes vers ces transformations. Cette formation vous permettra de repenser vos services, d'adapter vos infrastructures et de former vos équipes pour créer un environnement véritablement inclusif et respectueux de la diversité humaine.

### OBJECTIFS

- Identifier les valeurs sous tendues par le MDH-PPH et vérifier qu'elles sont en adéquation avec les valeurs défendues par son organisation
- S'approprier le modèle du PPH et les interactions entre les différents concepts

### CONTENU

#### Journée 1 : Le MDH-PPH, une grille de lecture de la complexité

- Présentation du modèle du MDH-PPH pour analyser une situation individuelle et favoriser un langage commun au sein d'une équipe, la participation de la "personne" en tant que conceptrice et actrice de son projet et les collaborations interdisciplinaires

#### Journée 2 : Impacts du modèle sur les pratiques et stratégie institutionnelle d'implémentation

- Présentation des impacts
  - > Impacts sur les valeurs des professionnels et sur la méthodologie de gestion des projets personnalisés

- Identifier les changements induits par le MDH-PPH dans la démarche de projet personnalisé

- Porter un projet d'implémentation du MDH-PPH dans son organisation en soutien aux équipes

- > Impact sur la modification des objectifs des projets personnalisés qui doivent contribuer à améliorer la participation sociale des personnes
- > Impact sur la gestion des informations : dossier du projet personnalisé

- Coexistence avec la nomenclature des besoins de SERAFIN PH

- Stratégie d'implémentation du modèle dans le fonctionnement institutionnel

- Présentation synthétique des instruments qui peuvent alimenter la collecte des informations utiles pour fixer les objectifs des projets

### PUBLIC CONCERNÉ

Direction et cadres intermédiaires

**PRÉREQUIS :** Aucun

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Exercices pratiques individuels et en groupe / Atelier interactif avec mise en situation / Etude de cas réels / Ressources complémentaires (articles, vidéos, bibliographie)
- Cahier du participant / Classification internationale du Modèle de développement humain - Processus de production du handicap (MDH-PPH) 2018

### ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois après (*impact sur vos pratiques*)

### INFOS

 12 heures

 Du 06 au 07/03/2025

 Cette formation est ouverte et accessible aux personnes en situation de handicap

 CREA1 Bretagne  
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes

 **en inter** Non Adhérent : 720€  
Adhérent au CREA1 : 520€

 **en intra** Nous consulter

Détails et inscriptions sur notre [catalogue en ligne](#) ou par mail à [formation@creai-bretagne.org](mailto:formation@creai-bretagne.org)

## Devenir référent institutionnel du MDH-PPH

Le Modèle de développement humain - Processus de production du handicap (MDH-PPH) est un modèle reconnu internationalement pour sa capacité à permettre aux personnes vivant des situations de handicap d'être des acteurs de leur projet de vie et à s'autodéterminer. Cette formation de référent a pour objectif de développer les compétences de professionnels afin qu'ils deviennent des experts du modèle MDH-PPH au sein de leur organisation. À l'issue de cette formation, les référents seront en mesure de dispenser des sessions de formation sur le modèle MDH-PPH et de conduire son implémentation au sein de leur structure grâce à une méthodologie adaptée.

### OBJECTIFS

| Savoir animer des sessions de formation au modèle du MDH-PPH et à ses applications

| Savoir animer un accompagnement méthodologique de son équipe

### CONTENU

**Journée 1 :** Initiation au Modèle du MDH-PPH 2018

**Journée 2 :** Approfondissement du modèle

**Journée 3 :** Gestion d'un projet personnalisé

| La méthodologie actuelle au sein de l'établissement (en atelier).

| La méthodologie proposée par le RIPPH

| Retour sur les changements méthodologiques identifiés

**Journée 4 :** Approfondissement des outils

| Evaluation des aptitudes

| Evaluation des habitudes de vie -MHAVIE 4.0

| Evaluation de l'environnement - MQE 2.0

**Journée 5 :** Exercice didactique – la conception d'une action de formation

**Journées 6 et 7 :** Stratégie d'implémentation du MDH-PPH dans la pratique des équipes

| Préparation de la certification pour la fonction de formateur institutionnel MDH-PPH

| Certification : 60 minutes par candidat (6 candidats max/jour) /

### PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel souhaitant devenir référent MDH-PPH dans son institution.

### PRÉREQUIS

- Bonne connaissance du fonctionnement institutionnel et bonne intégration professionnelle et relationnelle au sein de l'équipe où il exercera sa fonction de « référent PPH »
- Adhésion personnelle au modèle MDH-PPH et grande motivation à participer à son implémentation
- Être à l'aise sur le plan de la communication orale
- Être familiarisé(e) avec les applications informatiques courantes : Word/PPT/excel.

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Modules d'apprentissage interactifs / Exercices pratiques d'application / Sessions de réflexion collaborative / Analyse de cas concrets
- Classification internationale du MDH-PPH / Exemple de la Mesure des Habitudes de Vie (MHAVIE) / Exemple de la Mesure de la Qualité de l'Environnement (MQE) / Livret du participant

### ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois après (*impact sur vos pratiques*)

### INFOS

 48 heures

 Nous consulter

 Cette formation est ouverte et accessible aux personnes en situation de handicap

 CREAL Bretagne  
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes

 en inter Non Adhérent : 2 760€  
Adhérent au CREAL : 1 920€

 en intra Nous consulter

Détails et inscriptions sur notre [catalogue en ligne](#) ou par mail à [formation@creai-bretagne.org](mailto:formation@creai-bretagne.org)

## La démarche de projet personnalisé et son articulation avec les nomenclatures SERAFIN PH à partir du MDH-PPH

Le Modèle de développement humain – Processus de production du handicap (MDH-PPH) est un cadre conceptuel écosystémique du handicap, fondé sur l'interaction entre trois domaines principaux : les habitudes de vie, les facteurs environnementaux et les facteurs personnels. Le MDH-PPH démontre que la réalisation des habitudes de vie peut être optimisée non seulement par le renforcement des capacités ou la compensation des incapacités via la réadaptation et les aides techniques, mais également par la réduction des obstacles environnementaux. Le MDH-PPH s'avère être un outil précieux pour les équipes pluridisciplinaires, facilitant le renforcement de l'implication de la personne accompagnée dans la gestion de son projet personnalisé, l'identification des besoins (et codification selon la nomenclature besoins SERAFIN-PH), la définition d'objectifs visant l'amélioration de sa participation sociale, et leur codification en prestations SERAFIN-PH.

### OBJECTIFS

- | Identifier dans une situation clinique les différents facteurs du MDH-PPH
- | Analyser les besoins d'une personne accompagnée
- | Décrire les différentes étapes de la démarche de projet personnalisé et leur articulation avec les nomenclatures besoins et prestations SERAFIN PH
- | Décrire le contenu des nomenclatures besoins, prestations directes et prestations indirectes
- | Coder l'analyse des besoins et des interventions à partir des nomenclatures SERAFIN PH

### CONTENU

#### Journée 1

- | Découverte du Modèle de développement humain Processus de production du handicap, des concepts et de la nomenclature.

#### Journée 2

- | Appropriation des concepts et manipulation autour de la situation d'une personne / la démarche de projet personnalisé

#### Journée 3

- | Utilisation des nomenclatures SERAFIN-PH dans la démarche projet personnalisé

### PUBLIC CONCERNÉ

Cadres dans le secteur médico-social / Professionnels en charge de la coordination de projet personnalisé dans le secteur médico-social

**PRÉREQUIS :** Aucun

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support PowerPoint détaillé / Etudes de cas réels / Exercices pratiques individuels et en groupe / Ateliers interactifs avec mises en situation / Ressources complémentaires (articles, vidéos, bibliographie)
- Cahier du participant / Classification internationale du MDH-PPH 2018

### ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois après (*impact sur vos pratiques*)

### INFOS

-  18 heures
-  Nous consulter
-  Cette formation est ouverte et accessible aux personnes en situation de handicap
-  CREA I Bretagne  
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
-  en inter Non Adhérent : 800€  
Adhérent au CREA I : 650€
-  en intra Nous consulter

Détails et inscriptions sur notre [catalogue en ligne](#) ou par mail à [formation@creai-bretagne.org](mailto:formation@creai-bretagne.org)

## Accompagner le droit de vote des personnes en situation de handicap dans le secteur social et médico-social

La loi du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice a ouvert le droit de vote à toutes les personnes sous mesure de protection. Cette ouverture vient renforcer des questionnements déjà existants sur l'exercice du droit de vote par une personne dont le discernement est altéré. Cette formation doit permettre aux professionnels du médico-social de comprendre leur place et leur rôle dans le parcours citoyen des personnes qu'ils accompagnent, et notamment au moment de l'exercice du droit de vote.

### OBJECTIFS

- | Être en capacité d'accompagner les personnes en situation de handicap à l'exercice de leur droit de vote
- | Analyser les règles entourant le droit de vote des personnes en situation de handicap
- | Identifier les entraves à l'exercice du droit de vote des personnes en situation de handicap
- | Examiner les règles relatives à l'aide au vote

### CONTENU

- | Historique des étapes du droit de vote des personnes en situation de handicap
- | Les changements apportés par la loi du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice
- | Les conséquences de l'absence de discernement sur le droit de vote
- | Les difficultés auxquelles sont généralement confrontées les personnes en situation de handicap (manque d'accessibilité du parcours électoral, contraintes de la vie en établissement)
- | L'aide au vote de l'article L. 64 du Code électoral
- | La procuration de vote
- | La place du professionnel du médico-social dans le parcours de la personne accompagnée : en amont des élections et pendant le vote

### PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels du social et médico-social (professionnels de terrain ou cadres) accompagnant des majeurs en situation de handicap.

### PRÉREQUIS

Une connaissance des différentes mesures de protection juridique des majeurs est appréciée mais non obligatoire.

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques / Échanges à partir des pratiques / Exercices pratiques / Support de techniques d'animation
- Les participants retrouveront l'ensemble de la documentation et des supports de formation sur leur extranet

### ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois après (*impact sur vos pratiques*)

### INFOS

-  12 heures
-  Du 26 au 27/02/2025
-  Cette formation est ouverte et accessible aux personnes en situation de handicap
-  CREA I Bretagne  
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
-  en inter Non Adhérent : 660€  
Adhérent au CREA I : 460€
-  en intra Nous consulter

Détails et inscriptions sur notre [catalogue en ligne](#) ou par mail à [formation@creai-bretagne.org](mailto:formation@creai-bretagne.org)

## Rendre accessibles les bureaux de vote aux personnes âgées et aux personnes vivant des situations de handicap

Cette formation vise à sensibiliser et à outiller les responsables électoraux, les agents de bureau de vote et toute personne concernée par l'organisation des élections sur l'accessibilité des bureaux de vote. L'accessibilité des bureaux de vote est un élément essentiel de la démocratie inclusive. Elle concourt à garantir à chaque citoyen un accès égal et sans entraves aux urnes.

### OBJECTIFS

- Nommer les principales barrières auxquelles sont confrontées les personnes âgées et les personnes en situation de handicap
- Identifier les obligations du code électoral en matière d'accessibilité du bureau de vote

Décrire les normes et les bonnes pratiques à mettre en place pour viser une meilleure accessibilité du bureau de vote.

### CONTENU

- Les droits fondamentaux de tous les électeurs
- Les principales barrières auxquelles sont confrontées les personnes âgées et les personnes vivant des situations de handicap
- Définition de l'accessibilité universelle

- Les normes et les bonnes pratiques en termes d'accessibilité électorale, ainsi que les meilleures pratiques pour les mettre en œuvre
- Les différents aménagements et outils à mettre en place dans le bureau de vote

### PUBLIC CONCERNÉ

Responsables électoraux / Agents de bureaux de vote / Services techniques / Référent handicap de la ville / Référent handicap en préfecture / Toute personne impliquée dans l'organisation des bureaux de vote

### PRÉREQUIS

- Une connaissance des différentes mesures de protection juridique des majeurs est appréciée mais non obligatoire.
- Les participants retrouveront l'ensemble de la documentation et des supports de formation sur leur extranet

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposé / Mise en situation immersive / Exercices pratiques / Session de questions/réponses

### ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois après (*impact sur vos pratiques*)

### INFOS



6 heures



Nous consulter



Cette formation est ouverte et accessible aux personnes en situation de handicap



CREAI Bretagne  
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes



en inter Nous consulter



en intra Nous consulter

Détails et inscriptions sur notre [catalogue en ligne](#) ou par mail à [formation@creai-bretagne.org](mailto:formation@creai-bretagne.org)

## Rôle et missions des présidents et assesseurs dans l'accueil des personnes vulnérables en bureau de vote

Le président du bureau de vote, ainsi que les assesseurs, jouent un rôle crucial dans la création d'un environnement inclusif et sécurisé pour tous et en particulier pour les personnes vulnérables. Or, les particularités et les besoins de ces dernières, surtout en matière citoyenne, ne sont pas connus de tous. Il est donc primordial que les présidents et assesseurs soient informés des spécificités des électeurs vulnérables et des dispositions particulières du Code électoral les concernant, afin de répondre aux mieux à leurs besoins lors des opérations électorales.

### OBJECTIFS

- | Définir qui est électeur
- | Comprendre les personnes vulnérables, leurs besoins et leurs préoccupations
- | Identifier les obligations du code électoral en matière d'accessibilité des opérations de scrutin
- | Identifier les obligations du code électoral impactant leur rôle d'assesseur et/ou de président de bureau de vote
- | Renseigner les administrés sur leurs droits lors des opérations de vote

### CONTENU

- | Les citoyens éloignés du vote (prendre conscience qu'il y a une variabilité de public)
- | Les changements apportés par la loi du 23 mars 2019
- | Les conséquences de l'absence de discernement sur le droit de vote
- | Les obligations d'accessibilité dans la loi
- | L'accessibilité universelle
- | L'aide au vote
- | La procuration de vote

### PUBLIC CONCERNÉ

Assesseur / Président du bureau de vote / Elu

**PRÉREQUIS :** Aucun

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Présentation / Etude de cas
- Les participants retrouveront l'ensemble de la documentation et des supports de formation sur leur extranet

### ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois après (*impact sur vos pratiques*)

### INFOS

-  6 heures
-  Nous consulter
-  Cette formation est ouverte et accessible aux personnes en situation de handicap
-  CREA I Bretagne  
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
-  **en inter** Non Adhérent : 330€  
Adhérent au CREA I : 230€
-  **en intra** Nous consulter

Détails et inscriptions sur notre [catalogue en ligne](#) ou par mail à [formation@creai-bretagne.org](mailto:formation@creai-bretagne.org)

## Accompagner des parents en situation de handicap

Le regard porté par notre société sur les personnes en situation de handicap a évolué ces dernières décennies. Elles sont reconnues comme citoyennes de plein droit et à ce titre peuvent formuler des choix de vie.

De plus en plus d'adultes ayant un handicap psychique ou une déficience intellectuelle expriment un désir d'enfant et/ou deviennent parents. Et ce n'est pas sans questionner – heurter parfois – leur entourage ou les professionnels qui les côtoient.

Comment alors accueillir, accompagner ces parents différents ? Quelles difficultés rencontrent-ils au quotidien ? Existe-t-il des spécificités liées au handicap des parents ?

### OBJECTIFS

- | Identifier les principales normes juridiques et éthiques en jeu
- | Evaluer la situation parentale au regard de l'environnement dans lequel elle évolue
- | Repérer et solliciter un réseau de professionnels adapté aux besoins
- | Analyser les pratiques professionnelles et les représentations individuelles

### CONTENU

- | Le cadre juridique des droits des personnes en situation de handicap
- | Repères théoriques sur les contextes environnementaux des personnes en situation de handicap
- | Les compétences parentales
- | Comment soutenir la parentalité en pratique
- | Le travail en réseau et le partenariat

### PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels du secteur social, médico-social, de la protection de l'enfance, accompagnant des adultes en situation de handicap psychique ou de déficience intellectuelle.

**PRÉREQUIS :** Aucun

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Présentation, études de cas
- Support de formation et articles

### ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois après (*impact sur vos pratiques*)

### INFOS

-  6 heures
-  Nous consulter
-  Cette formation est ouverte et accessible aux personnes en situation de handicap
-  CREA Bretagne  
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
-  **en inter** Non Adhérent : 330€  
Adhérent au CREA : 230€
-  **en intra** Nous consulter

Détails et inscriptions sur notre [catalogue en ligne](#) ou par mail à [formation@creai-bretagne.org](mailto:formation@creai-bretagne.org)

## Accompagner la vie affective et sexuelle des personnes accueillies en structure sociale et médicosociale

L'existence et la légitimité d'une vie affective, intime et sexuelle des personnes en situation de handicap (jeunes et adultes) accueillies dans les structures médico-sociales sont aujourd'hui admises. Elle s'inscrit notamment en lien avec le rappel par la loi 2002-2, du droit des personnes à la vie privée et le développement, d'une façon générale, de conceptions plus attentives aux libertés individuelles mais aussi avec le développement des revendications des associations d'usagers. Néanmoins, la prise en compte de cette réalité soulève, au quotidien, des questions cliniques, juridiques, éthiques et pratiques pour les professionnels de l'accompagnement qu'il s'agit d'explorer.

### OBJECTIFS

- | Faire évoluer les représentations individuelles
- | Acquérir des repères juridiques, éthiques et cliniques partagés
- | Gagner en aisance pour intervenir de manière appropriée dans un domaine intime et délicat
- | Passer d'une logique de réaction à des situations à une logique d'analyse des besoins et d'élaboration de réponses d'accompagnement adaptées à la singularité des situations
- | Transmettre des savoirs et savoir-faire adaptés en matière d'éducation à la sexualité et prévention des risques afférents

### CONTENU

- | Travail autour des représentations sur la question de la vie affective, intime et sexuelle des personnes en situation de handicap
- | Apports théoriques sur les aspects psycho-sociaux de la vie affective, intime et sexuelle des personnes en situation de handicap : la construction et la manifestation de la vie intime, amoureuse et sexuelle
- | Les problèmes spécifiques liés aux particularités de l'accueil et/ou de l'intervention (établissement, domicile)
- | Apports juridiques sur les droits concernant la vie affective, intime et sexuelle : les droits et libertés fondamentaux des personnes vulnérables, les spécificités pour les mineurs et les personnes protégées, la question du consentement, les infractions sexuelles
- | L'éducation sexuelle adaptée (outils existants, partenaires locaux, etc.)

### PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs d'établissements et services, cadres et professionnels de l'accompagnement.

**PRÉREQUIS :** Aucun

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques / Echanges à partir des pratiques / Travail de réflexion et d'analyse autour de situations concrètes amenées par les professionnels et l'intervenant / Travail en sous- groupes sur les outils de la loi 2002-2 / Echanges à partir de documents vidéo / Présentation d'outils pédagogiques
- Les participants retrouveront l'ensemble de la documentation et des supports de formation sur leur extranet

### ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois après (*impact sur vos pratiques*)

### INFOS

-  12 heures
-  Du 20 au 21/11/2025
-  Cette formation est ouverte et accessible aux personnes en situation de handicap
-  CREA I Bretagne  
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
-  en inter Non Adhérent : 660€  
Adhérent au CREA I : 460€
-  en intra Nous consulter

Détails et inscriptions sur notre [catalogue en ligne](#) ou par mail à [formation@creai-bretagne.org](mailto:formation@creai-bretagne.org)

## Intervenir à domicile auprès de personnes en situation de handicap

Dans un contexte de transformation de l'offre pour une société plus inclusive, l'intervention au domicile des personnes en situation de handicap devient une modalité de plus en plus commune. Aller vers, s'adapter à l'environnement, aux besoins particuliers de chacun, prendre en compte et associer les familles, les aidants, les partenaires, sont autant de paramètres s'y rattachant.

Qu'est-ce qu'intervenir à domicile ? Des professionnels, mandatés par des services extérieurs, sont invités à opérer au cœur de l'intimité des familles. Il ne s'agit pas là d'une pratique anodine. Cette modalité d'intervention déclenche une dynamique particulière dont les professionnels ne mesurent pas toujours les effets et qui infléchit pourtant d'une manière incontestable leur posture et leurs pratiques. Autant d'aspects que nous explorerons ensemble, dans cette formation.

### OBJECTIFS

- Identifier les spécificités de l'intervention à domicile
- Spécifier les notions de l'intervention sociale, l'accompagnement, l'habitat /le domicile
- Identifier et distinguer les postures professionnelles entre protection et promotion des personnes accompagnées
- Analyser les pratiques et représentations individuelles à partir de vignettes cliniques

### CONTENU

- Le domicile : de quoi parle-t-on ? La notion de domicile recouvre des réalités différentes qui répondent à la diversité des modes d'intervention des professionnels et du niveau d'implication des multiples partenaires
- Les modes d'action, quelle légitimité ? Cadre légal, contractuel... Réflexions sur le stress et les compétences parentales
- Le domicile espace psychique/espace social. Le travail en réseau et le partenariat
- Intervenir à domicile : une confrontation inévitable à l'intime. Quels préalables à l'intervention
- Les représentations sociétales
- La prise en compte du contexte : Le lien avec la famille, les aidants informels, les partenaires

### PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels du secteur social et médicosocial

**PRÉREQUIS :** Aucun

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques / Supports d'animation / Echanges à partir des expériences professionnelles vécues
- Les participants retrouveront l'ensemble de la documentation et des supports de formation sur leur extranet

### ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois après (*impact sur vos pratiques*)

### INFOS

-  6 heures
-  Nous consulter
-  Cette formation est ouverte et accessible aux personnes en situation de handicap
-  CREA I Bretagne  
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
-  en inter Non Adhérent : 660€  
Adhérent au CREA I : 460€
-  en intra Nous consulter

Détails et inscriptions sur notre catalogue en ligne ou par mail à [formation@creai-bretagne.org](mailto:formation@creai-bretagne.org)

## Les comportements-problèmes : les analyser pour agir en conséquence

Les « comportements-problèmes » sont un véritable enjeu dans l'accompagnement des personnes concernées, tant ils influent sur leur qualité de vie et celle de leur entourage. Ils viennent aussi nécessairement interroger les pratiques professionnelles et les organisations institutionnelles.

Savoir identifier et analyser les comportements problèmes pour mieux orienter et adapter son action : c'est tout l'enjeu de cette formation destinée aux professionnels du champ social et médico-social.

### OBJECTIFS

- | Définir les grands principes du comportement
- | Reconnaître les comportements-problèmes
- | Expliquer les processus de production des situations de comportements-problèmes en prenant en compte les différents facteurs impliqués
- | Citer les modalités d'évaluation, de prévention et d'intervention devant une crise comportementale grâce à l'analyse fonctionnelle pour pouvoir les mobiliser et les appliquer dans les situations vécues

### CONTENU

- | Principes du comportement
- | Définition des comportements-problèmes
- | Processus de production des situations du comportement-problème en prenant en compte les différents facteurs impliqués
- | Principes de l'analyse fonctionnelle du comportement
- | Stratégies de prévention et d'intervention

### PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel confronté dans sa pratique à des comportements-problèmes. Intérêt de la présence des cadres pour soutenir la mise en place des stratégies d'évaluation, de prévention et d'intervention et favoriser le croisement des regards.

**PRÉREQUIS :** Aucun

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Exposé d'apports théoriques / Animations permettant la participation directe / Mises en situations expérientielles
- Les participants retrouveront l'ensemble de la documentation et des supports de formation sur leur extranet

### ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois après (*impact sur vos pratiques*)

### INFOS

-  12 heures
-  Du 01 au 02/04/2025
-  Cette formation est ouverte et accessible aux personnes en situation de handicap
-  CREA1 Bretagne  
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
-  **en inter** Non Adhérent : 660€  
Adhérent au CREA1 : 460€
-  **en intra** Nous consulter

Détails et inscriptions sur notre [catalogue en ligne](#) ou par mail à [formation@creai-bretagne.org](mailto:formation@creai-bretagne.org)

## Sensibilisation à l'apport des assistances technologiques dans le champ de la compensation

Le numérique prend une place de plus en plus importante dans la vie des personnes accompagnées dans les structures sanitaires et médico-sociales. Ces nouvelles technologies soutiennent la réalisation des habitudes de vie et concourent à l'amélioration de la participation sociale des personnes en situation de handicap, en venant compenser les incapacités physiques, cognitives ou sensorielles. Diverses solutions numériques sont proposées, elles permettent d'accéder à l'informatique, au contrôle de son environnement ou encore à la Communication Alternative et Améliorée avec synthèse vocale. Pour offrir la même chance à tous les usagers/bénéficiaires, il est pertinent pour les professionnels d'avoir un premier socle de connaissances sur les solutions existantes et les modalités d'accès. C'est l'objectif de cette journée de formation qui s'inscrit dans un parcours de formation porté par le centre d'innovation CoWork'HIT, en collaboration avec le laboratoire d'assistances technologiques du CMRRF de Kerpape (Lorient), spécialiste depuis les années 80 de cette thématique en intégrant des ingénieurs directement dans les prises en soin, aux côtés des thérapeutes.

### OBJECTIFS

- Identifier les différents axes des assistances technologiques : accès au numérique, aides à la communication, domotique...
- Nommer les solutions existantes et être capable d'identifier leur pertinence et leurs avantages et inconvénients

### CONTENU

- Présentation des principes et des assistances technologiques par domaine

- Opérer une recherche d'informations complémentaires et de veille technologique sur le sujet (identifier les acteurs, les sources, etc.)

- Présentation et essais de solutions : accès au numérique (technologies de pointage, défilement, paramétrage d'accessibilité, etc.), aides à la communication et domotique (systèmes complexes et objets connectés grand public)

### PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels du champ sanitaire, médico-social et social

**PRÉREQUIS** : Aucun

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques / Présentation, par domaine d'assistance, de solutions emblématiques et démonstration / Vidéos
- Les participants retrouveront l'ensemble de la documentation et des supports de formation sur leur extranet

### ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois après (*impact sur vos pratiques*)

### INFOS

-  6 heures
-  Le 08/10/2025
-  Cette formation est ouverte et accessible aux personnes en situation de handicap
-  CREAI Bretagne  
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
-  en inter Non Adhérent : 330€  
Adhérent au CREAI : 230€
-  en intra Nous consulter

Détails et inscriptions sur notre [catalogue en ligne](#) ou par mail à [formation@creai-bretagne.org](mailto:formation@creai-bretagne.org)

## Communication Alternative Améliorée (CAA) : Piloter une stratégie d'implémentation dans son organisation

Communiquer est un droit humain fondamental. La Communication Alternative et Améliorée figure (CAA) à plusieurs reprises dans la Convention internationale des droits des personnes handicapées (ONU 2006) et entre en vigueur en France en 2010. En 2023, à la suite de la Conférence nationale du handicap, la démarche de Communication Alternative et Améliorée est rendue obligatoire pour tous les établissements et services sociaux et médico-sociaux. Les bénéfices de la CAA pour les personnes accompagnées ne sont plus à prouver : c'est notamment grâce à la CAA que peut s'exercer l'autodétermination, elle est indispensable. Mais la CAA est également bénéfique pour les professionnels avec entre autres : une amélioration des relations, une valorisation du travail et la découverte de compétences insoupçonnées chez les personnes accompagnées (Etude d'impact de la mesure « Communiquons autrement », Croix-Rouge française, 2020).

Pour engager un véritable changement et ancrer la démarche et les pratiques, une réelle stratégie institutionnelle est cruciale. Cette formation, pensée sous forme de parcours complet à destination de l'ensemble des acteurs, permettra de dessiner les contours de votre projet CAA afin qu'un changement de paradigme s'opère de façon pérenne dans votre structure.

### OBJECTIFS

#### Construire une stratégie d'implémentation de la CAA dans mon organisation

- | Identifier les principes et valeurs de la CAA
- | Reformuler les enjeux locaux au sein de ma structure
- | Identifier les institutions et les ressources autour de la CAA
- | Savoir accompagner un changement de paradigme au sein de ma structure

### CONTENU

- | Définition et grands principes de la CAA
- | Législation, recommandations et bonnes pratiques autour de la CAA
- | Présentation de méthodologies d'implémentation en CAA et définition de projet « macro » (coûts, SWOT, etc.)
- | Les critères qualité de la CAA institutionnelle
- | L'organisation d'un projet d'implémentation de la CAA au sein d'une structure

### PUBLIC CONCERNÉ

Directions, cadres d'une organisation sanitaire et/ou médico-social

### PRÉREQUIS

Avoir visionné le [webinaire de sensibilisation à la CAA](#)

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Exposés / Ateliers en sous-groupes
- Les participants retrouveront l'ensemble de la documentation et des supports de formation sur leur extranet

### ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois après (*impact sur vos pratiques*)

### INFOS



6 heures



Le 08/10/2025



Cette formation est ouverte et accessible aux personnes en situation de handicap



CREAI Bretagne  
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes



en inter Non Adhérent : 330€  
Adhérent au CREAI : 230€



en intra Nous consulter

Détails et inscriptions sur notre [catalogue en ligne](#) ou par mail à [formation@creai-bretagne.org](mailto:formation@creai-bretagne.org)

## Être référent en Communication Alternative Améliorée (CAA) au sein d'une structure médicosociale

Nous n'avons pas tous accès à la parole mais nous avons tous le droit de communiquer, de nous exprimer, d'être entendu et de participer pleinement à tous les aspects de notre vie. Pour cela, la Communication alternative et augmentée (CAA) est un outil incontournable. Elle peut s'adresser à des enfants ayant un trouble du neurodéveloppement (trouble du spectre autistique, troubles du langage oral, TDI, ...), une paralysie cérébrale, un syndrome génétique, mais aussi à des enfants ou à des adultes dont les besoins sont apparus au cours de la vie (traumatisme crânien, AVC, maladie neurodégénérative...). La CAA est donc à implémenter dans tous les établissements et services sociaux et médicosociaux afin de rendre effectif le droit à la communication pour toutes et tous, à toutes les étapes de la vie.

Cette formation vise tout professionnel souhaitant participer activement à l'implémentation de la CAA au sein de son organisation. Elle propose de se doter de repères théoriques, pratiques et méthodologiques pour conduire un projet institutionnel et des projets individuels en CAA.

### OBJECTIFS

- Définir et appliquer les principes et valeurs de la CAA
- Créer et animer une stratégie d'implémentation de long terme de la CAA
- Animer et diffuser des sensibilisations autour de la CAA

### CONTENU

#### Journée 1

- Définition et grands principes de la CAA
- Législation, recommandations et bonnes pratiques autour de la CAA
- Solutions de CAA, du low tech à l'high tech
- Moyens d'accès généraux et numériques

#### Journées 2 et 3

- Du modèle de la candidature au modèle de la participation
- Le Modèle de développement humain - Processus de production du handicap (MDH-PPH) - approche écosystémique
- Les principes d'intervention en CAA : approche écosystémique et dynamique, multi modalité, présomption de compétences

- Participer à la mise en place d'une solution individualisée de CAA (être dans une démarche d'évaluation dynamique en contexte naturel, de préconisation, d'essais, de déploiement...)

- Les étapes de la mise en œuvre d'une solution CAA
- Les acteurs et les outils de la mise en œuvre d'une solution de CAA

Ces deux journées seront l'occasion pour les participants de mettre en situation la méthodologie et les outils au travers de la situation de leur choix.

#### Journée 4

- Les critères qualité de la CAA institutionnelle
- L'élaboration d'un projet d'implémentation de la CAA au sein d'une organisation
- Rédaction du plan d'action à partir d'un modèle
- Co-analyse du plan d'action de votre organisation

### PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels (*orthophoniste, ergothérapeute, éducateur spécialisé, infirmier, kinésithérapeute, psychologue, responsable de service...*) mandatés par une structure médico-sociale afin de piloter une démarche d'implémentation en CAA

### PRÉREQUIS

Avoir visionné le [webinaire de sensibilisation à la CAA](#)

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Présentation – exposé / Démonstration et manipulation de solutions CAA (du low tech à l'high tech) / Rédaction de fiches synthétiques / Mise en situation - Jeux de rôles / Études de cas / Travail en sous-groupes / Rédaction d'un plan d'actions CAA

### ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois après (*impact sur vos pratiques*)

### INFOS

 24 h sur 4 jours

 Du 23 au 24/01/25 et du 20 au 21/03/25

 Cette formation est ouverte et accessible aux personnes en situation de handicap

 CREAÎ Bretagne  
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes

 en inter 1 500€

 en intra Nous consulter

Détails et inscriptions sur notre [catalogue en ligne](#) ou par mail à [formation@creai-bretagne.org](mailto:formation@creai-bretagne.org)

## START - Dispositif de formation croisée dans le champ des troubles du neurodéveloppement (TND)

START est un dispositif de formation croisée dans le champ des troubles du neurodéveloppement (TND) à l'échelle des territoires. Cette formation vise à améliorer et décloisonner les stratégies professionnelles de soin et d'accompagnement des personnes, enfants et adultes, présentant des troubles du neurodéveloppement. En phase avec les différentes réformes visant à reconfigurer l'offre sanitaire et médico-sociale dans une logique de parcours de la personne, START entend contribuer à rendre le système plus répondant aux besoins des enfants et des adultes présentant un TND, plus équitable, tout en renforçant la précocité et la pertinence des interventions. START, tel un nouveau départ pour impulser, sur les territoires, de nouveaux modes de collaboration plus transversaux que ceux qui sont aujourd'hui à l'œuvre, afin que la logique de proximité de réponse aux besoins des personnes prime sur toute autre considération, l'organisation devant servir les besoins et non l'inverse.

### OBJECTIFS

Mieux connaître les personnes présentant un TND

- > identifier les différentes catégories de TND
- > décrire les grands principes d'intervention

Connaître les principes et les outils d'évaluation et d'intervention

- > décrire la démarche d'une évaluation multidimensionnelle

### CONTENU

**MODULE 1 :** Troubles du Neuro-développement : vers un socle commun

**MODULE 2 :** Repérage et interventions précoces, annonces diagnostiques

**MODULE 3 :** Compétences préservées et fragilités de la personne : outils de diagnostic et d'évaluation du fonctionnement

**MODULE 4 :** Communiquer - Principes fondamentaux et outils

> citer des outils de l'accompagnement d'une personne ayant un TND

Coordonner le parcours de personnes présentant un TND

- > analyser une situation clinique

**MODULE 5 :** Acquisitions et apprentissages - Interventions éducative, pédagogique et psychologique

**MODULE 6 :** Santé - Troubles somatiques et psychiques associés aux TND - Dispositifs facilitant l'accès aux soins

**MODULE 7 :** Situations complexes et comportements problèmes

**MODULE 8 :** Contribuer à l'élaboration et à la coordination du parcours des personnes

### PUBLIC CONCERNÉ

Professionnel exerçant auprès de personnes ayant un TND (*médecins, éducateurs spécialisés, AMP, IDE, psychologues, ergothérapeutes, psychomotriciens, orthophonistes, enseignants spécialisés, etc.*) exerçant sur le département concerné.

**PRÉREQUIS :** Aucun

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques via différents supports (vidéo, présentation, textes à lire...) / Etudes de cas / Exercices en sous-groupes / Quiz / Jeux de rôle
- Les participants retrouveront l'ensemble de la documentation et des supports de formation sur leur extranet

### ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois après (*impact sur vos pratiques*)

### INFOS



35 h sur 5 jours



#### Côtes d'Armor

Les 06, 07, 27 et 28/02/2025 à Saint-Brieuc et le 16/01/2026 à distance



#### Morbihan

Les 15 et 16/05/25, les 05 et 06/06/25 (lieu à préciser) et le 22/01/26 à distance

#### Ille-et-Vilaine

Les 22 et 23/05/25, les 19 et 20/06/25 à Rennes et le 23/01/26 à distance

#### Finistère

Les 12, 13, 26 et 27/06/25 à Châteaulin et le 15/01/26 à distance



Cette formation est ouverte et accessible aux personnes en situation de handicap



en inter 1 150€

Détails et inscriptions sur notre [catalogue en ligne](#) ou par mail à [formation@creai-bretagne.org](mailto:formation@creai-bretagne.org)

## Communauté de pratiques START TND

La Communauté de pratiques START TND est une initiative innovante conçue pour continuer à soutenir et à enrichir les professionnels et les passionnés du champ des troubles du neurodéveloppement, après leur parcours de formation START. En tant que prolongement naturel de nos actions de formation, la Communauté START offre un espace dynamique pour l'échange de connaissances, le partage d'expériences, et le développement professionnel continu.

Cette Communauté de pratiques START TND a pour objectifs de faciliter l'interconnaissance et l'accès aux ressources et aux expertises régionales et territoriales, renforcer les compétences et les capacités des membres et enfin de développer de nouvelles approches dans le champ des TND dans les pratiques professionnelles et institutionnelles.

### OBJECTIFS

#### Partage de savoir-faire et d'expériences

Les participants apportent leur expertise permettant des échanges enrichissants d'idées et de stratégies. Le co-développement permet de créer un environnement d'apprentissage collaboratif où chacun peut découvrir de nouvelles approches et techniques qu'ils n'auraient pas envisagées seuls.

#### Amélioration des pratiques professionnelles

En discutant et en analysant des situations concrètes, les professionnels peuvent affiner leurs compétences.

Ils apprennent à identifier des solutions potentielles et à adapter leur approche en fonction des retours et suggestions des autres participants.

#### Renforcer son réseau professionnel

Cette méthode crée un espace sécurisé pour que les professionnels partagent des situations dans un cadre bienveillant, et à égalité des expertises. Cela peut renforcer les liens professionnels, et permettre un élargissement du réseau, ce qui est crucial pour une collaboration efficace.

### CONTENU

**Introduction et mise en place :** Chaque participant se présente brièvement et partage ses attentes.

**Présentation de la situation :** Un participant, appelé le « client », expose une situation problème.

**Clarification :** Les autres participants, appelés les « consultants », posent des questions au client pour clarifier la situation et mieux comprendre les enjeux, les obstacles, et les dynamiques en jeu.

**Consultation :** Les consultants offrent des réflexions, des suggestions, et des conseils basés sur leurs propres expériences.

**Synthèse et plan d'action :** Le client résume ce qu'il a appris des échanges et élabore un plan d'action pour mettre en œuvre les solutions suggérées.

**Débriefing :** La séance se termine par un retour sur l'expérience de co-développement. Chaque participant partage ce qu'il a appris et comment il peut appliquer ces apprentissages dans son contexte professionnel.

**Suivi :** Un suivi après la séance sera organisé pour informer le groupe des évolutions et continuer le développement des participants.

### PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels ayant participé à la formation START ou en cours de formation

### PRÉREQUIS

Avoir suivi le parcours de formation START

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Le co-développement est une méthode collaborative où des professionnels se réunissent pour discuter de situations concrètes, bénéficiant ainsi de l'intelligence collective pour enrichir leur pratique professionnelle et étendre leur réseau professionnel.

### ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois après (*impact sur vos pratiques*)

### INFOS



3 heures



Nous consulter



Cette formation est ouverte et accessible aux personnes en situation de handicap

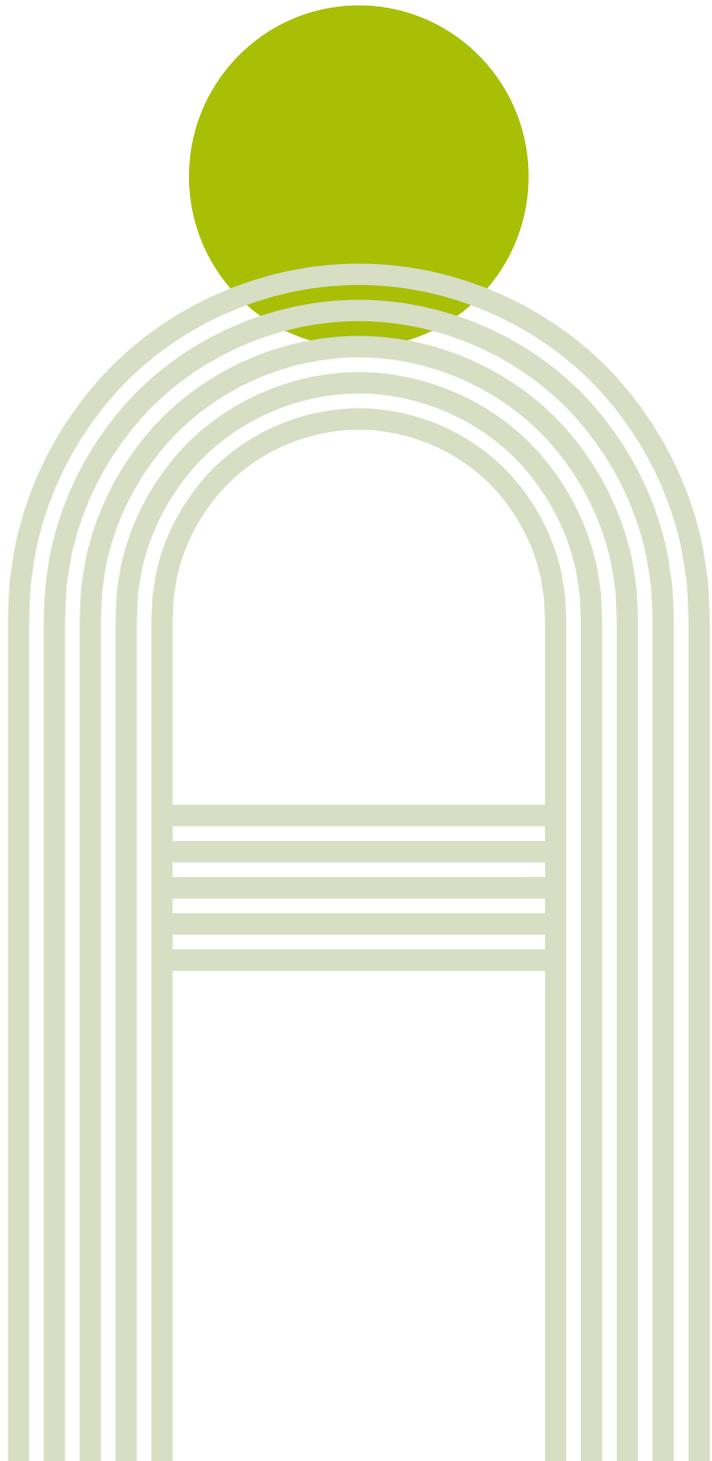


Nous consulter



en inter Gratuit

Informations sur notre [site](mailto:formation@creai-bretagne.org).  
[formation@creai-bretagne.org](mailto:formation@creai-bretagne.org)



# PERSONNES ÂGÉES

L'accompagnement des personnes âgées nécessite des compétences afin de comprendre et de respecter leurs **besoins** et **désirs**. Nos formations sont conçues afin de développer un savoir-faire mettant l'accent sur la **dignité**, la **bienveillance**, le **respect des droits** des personnes âgées tout en valorisant leur **autonomie** et en intégrant leurs proches dans le processus d'accompagnement.

## La place des proches dans les EHPADs et la gestion des réclamations

Les professionnels s'interrogent parfois sur la place et les droits et obligations respectives du résident, de sa personne de confiance, de sa famille ou des mandataires à la protection juridique des majeurs ou habilités familiaux : qui informer ? Qui décide ? Qui est l'interlocuteur ? Comment concilier participation des familles et des proches et droits à l'intimité et au secret du résident ? La question de la place des proches dans le projet d'accompagnement englobe aussi celle des réclamations, dont il convient de tenir compte pour améliorer la qualité d'accompagnement des résidents. Cependant, leur prise en compte ne doit pas avoir pour conséquence d'interférer dans la bonne organisation de la structure.

### OBJECTIFS

- Mobiliser les droits et les places respectives des différents interlocuteurs
- Associer les proches aidants aux décisions relatives à l'accompagnement des résidents dans le respect des droits de ces derniers
- Traiter les réclamations et les utiliser dans un processus d'amélioration continue de la qualité

### CONTENU

- La place de la famille, des proches et des aidants dans l'organisation de la prise en charge du résident
- Les différentes mesures de protection juridique et leurs conséquences sur la place du mandataire familial
- Rôle et missions de la personne de confiance
- Responsabilités et rôles des professionnels : directeur, médecin, équipe soignante
- Enjeux et place de la gestion des plaintes et incidents dans le contexte réglementaire et les recommandations (HAS)
- La procédure de signalement des événements indésirables
- Les réclamations : un outil au service de l'amélioration continue de la qualité

### PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs généraux, directeurs d'établissements, directeurs adjoints, responsables juridiques, responsables qualité, cadre de santé des EHPAD et tout professionnel en contact avec les résidents et les proches

### PRÉREQUIS

Etre en relation avec les usagers et leurs proches en établissement ou service sanitaire, social ou médico-social

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques / Echanges à partir des pratiques
- Les participants retrouveront l'ensemble de la documentation et des supports de formation sur leur extranet

### ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois après (*impact sur vos pratiques*)

### INFOS

-  1 jour - 6 heures
-  Le 05/02/2025
-  Cette formation est ouverte et accessible aux personnes en situation de handicap
-  CREA I Bretagne  
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
-  en inter Non Adhérent : 330€  
Adhérent au CREA I : 230€
-  en intra Nous consulter

Détails et inscriptions sur notre [catalogue en ligne](#) ou par mail à [formation@creai-bretagne.org](mailto:formation@creai-bretagne.org)

## Les droits des personnes âgées accueillies en EHPAD

Personne de confiance, encadrement de la liberté d'aller et venir, recherche du consentement, renforcement des droits du consommateur, partage d'informations en santé...

Les lois d'adaptation de la société au vieillissement, de modernisation de notre système de santé et sur la consommation ont renforcé les droits de la personne âgée, tout particulièrement dans les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes.

Ces évolutions ainsi que le nouveau dispositif HAS d'évaluation de la qualité garantissent une meilleure prise en compte et effectivité des droits.

### OBJECTIFS

Mobiliser les nouveaux droits de la personne âgée  
Adapter les procédures d'admission en EHPAD à la nouvelle réglementation

Mettre en conformité le règlement de fonctionnement et les contrats de séjour des EHPAD à ces nouveaux droits

### CONTENU

Connaître les nouveaux droits issus de la loi d'adaptation de la société au vieillissement : la personne de confiance, les modalités de rupture du contrat de séjour, l'annexe au contrat de séjour relative à la liberté d'aller et venir, le signalement des actes indésirables...

Connaître les nouveaux droits issus de la loi de modernisation de notre système de santé : le partage d'information, l'action de groupe en santé

Connaître les nouveaux droits issus de la loi sur la consommation : le médiateur à la consommation, l'action de groupe, l'état des lieux d'entrée et de sortie

Faire évoluer la procédure d'admission des personnes âgées pour respecter le corpus réglementaire

Les nouvelles clauses à intégrer au contrat de séjour et les modifications à apporter au règlement de fonctionnement

### PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels travaillant en EHPAD

### PRÉREQUIS

Travailler auprès de la personne âgée

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Connaissances théoriques / Échanges et analyse des pratiques / Réflexions autour de cas cliniques
- Les participants retrouveront l'ensemble de la documentation et des supports de formation sur leur extranet

### ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois après (*impact sur vos pratiques*)

### INFOS



1 jour - 6 heures



Nous consulter



Cette formation est ouverte et accessible aux personnes en situation de handicap



CREAI Bretagne  
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes



Non Adhérent : 660€  
Adhérent au CREAI : 460€



Nous consulter

Détails et inscriptions sur notre [catalogue en ligne](#) ou par mail à [formation@creai-bretagne.org](mailto:formation@creai-bretagne.org)

## Vie affective et sexuelle des personnes âgées

La sexualité et l'intimité des personnes âgées est un sujet qui est souvent tabou en EHPAD et associé à de nombreuses fausses croyances. Les soignants se retrouvent souvent confrontés à des questionnements autour de la liberté des résidents, la satisfaction des besoins affectifs des personnes âgées et la notion de consentement.

De meilleures connaissances et un positionnement d'équipe permettent de savoir comment se positionner par rapport aux résidents mais aussi par rapport aux familles.

### OBJECTIFS

- | Identifier les émotions et l'affectivité de la personne âgée ainsi que leur évolution pour éviter tout jugement de valeurs
- | Décrire les principales caractéristiques physiologiques du vieillissement sexuel des hommes et des femmes et l'évolution de la sexualité avec l'âge
- | Définir les conduites à tenir devant les troubles du comportement de nature sexuelle
- | Être en capacité de s'appuyer sur des outils et une organisation institutionnelle pour faire face à l'expression des besoins et désirs sexuels des résidents tout en préservant leur liberté et en assurant leur protection
- | Savoir arbitrer les situations problématiques en équipe pluridisciplinaire et définir la position à adopter vis-à-vis des familles

### CONTENU

- | Concept de santé sexuelle
- | Physiologie sexuelle et vieillissement
- | Besoins des personnes âgées
- | La question du consentement
- | Cadre législatif et juridique s'appliquant en EHPAD
- | Comportements à privilégier
- | Relation avec les familles

### PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs généraux, directeurs d'établissements, directeurs adjoints, responsables juridiques, responsables qualité, cadre de santé des EHPAD et tout professionnel en contact avec les résidents et les proches

### PRÉREQUIS

Etre en relation avec les usagers et leurs proches en établissement ou service sanitaire, social ou médico-social

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques / Echanges à partir des pratiques
- Les participants retrouveront l'ensemble de la documentation et des supports de formation sur leur extranet

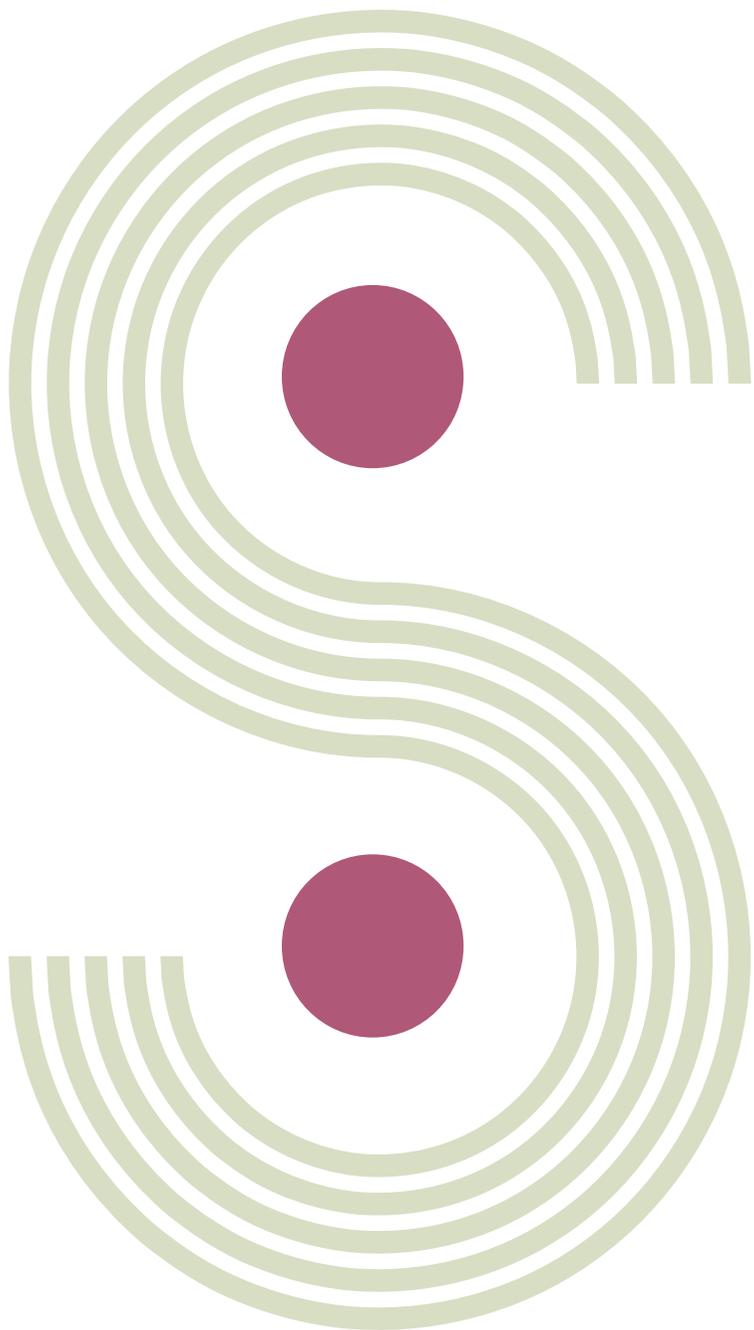
### ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois après (*impact sur vos pratiques*)

### INFOS

-  2 jours - 12 heures
-  Nous consulter
-  Cette formation est ouverte et accessible aux personnes en situation de handicap
-  CREA I Bretagne  
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
-  en inter Non Adhérent : 330€  
Adhérent au CREA I : 230€
-  en intra Nous consulter

Détails et inscriptions sur notre [catalogue en ligne](#) ou par mail à [formation@creai-bretagne.org](mailto:formation@creai-bretagne.org)



# TOUS SECTEURS

**Pilotage** d'un établissement, mise en œuvre d'une stratégie de service ou d'une démarche d'évaluation de la **qualité, prévention de la maltraitance** institutionnelle, animation d'une **démarche qualité de vie et des conditions de travail**... Autant d'enjeux **partagés** partout les établissements sociaux et médicosociaux quels que soient le secteur d'intervention ou le public accueilli et sur lesquels le CREA Bretagne vous propose son expertise.

## Impulser une démarche de développement durable dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux

Engager une démarche de développement durable dans son organisation et formaliser un plan d'action de sa responsabilité sociale (RSE/RSO) permet de se questionner sur l'ensemble de ses activités et pratiques, en termes d'impact social et environnemental. Une telle démarche vise à faire évoluer les comportements individuels et les modes de gouvernance, ce qui contribue à la qualité des accompagnements ainsi qu'à la fidélisation et attractivité des professionnels.

### OBJECTIFS

- Nommer les enjeux d'une démarche Responsabilité Sociétale des Entreprises et Organisations (RSE/RSO) pour les établissements sociaux et médicosociaux
- Distinguer les différents axes de la RSE/PRSO

- Identifier les étapes et outils au service d'une démarche RSE : gouvernance, diagnostic, plan d'action, communication

### CONTENU

#### Du développement durable à la RSE

- Définitions et réglementations
- Enjeux de la RSE et impacts pour les ESSMS

#### Les différents axes de la RSE

- L'axe gouvernance
- L'axe territoire
- L'axe social
- L'axe environnemental
- L'axe économique

#### Les différentes étapes d'une démarche RSE

- Identifier la RSE comme orientation stratégique d'une organisation
- Conduire un diagnostic RSE dans son organisation
- Etablir un plan d'actions
- Faire vivre la démarche RSE et démarche qualité

### PUBLIC CONCERNÉ

Personnels des structures sociales et médicosociales.

**PRÉREQUIS :** Aucun

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Quizz / Exposé / Exercices pratiques / Atelier de réflexion
- Les participants retrouveront l'ensemble de la documentation et des supports de formation sur leur extranet

### ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois après (*impact sur vos pratiques*)

### INFOS



1 jour - 6 heures



Le 04/02/2025



Cette formation est ouverte et accessible aux personnes en situation de handicap



CREAI Bretagne  
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes



Non Adhérent : 330€  
Adhérent au CREAI : 230€



Nous consulter

Détails et inscriptions sur notre [catalogue en ligne](#) ou par mail à [formation@creai-bretagne.org](mailto:formation@creai-bretagne.org)

## Engager une démarche Qualité de Vie et des Conditions de Travail

Le lien entre qualité de vie des personnes concernées et qualité de vie et des conditions de travail des professionnels qui les accompagnent n'est plus à faire. En ce sens, le référentiel d'évaluation de la qualité des ESSMS, publié en 2022, accorde une attention renouvelée aux indicateurs de cette QVCT. Ainsi, les employeurs, dans une visée de performance et d'attractivité, ont intérêt à porter conjointement, vis-à-vis des personnes concernées comme des professionnels qui œuvrent à leur côté, le renforcement du pouvoir d'agir, de l'autodétermination en passant par la prévention de la maltraitance et la promotion de la bientraitance. Cela passe notamment par l'engagement d'une démarche globale sur la Qualité de Vie et des Conditions de Travail. Comment engager une telle démarche ? Quelles sont les différentes étapes à suivre ? Quels partenaires associer ? Cette formation vise à vous guider dans la compréhension des contours de la QVCT, de ses enjeux et de sa mise en oeuvre.

### OBJECTIFS

- Définir les notions sous-jacentes de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail
- Définir sa gouvernance et l'organisation de sa démarche
- Décrire les fondamentaux d'une démarche QVCT
- Identifier des outils pour mettre en oeuvre sa démarche
- Identifier les étapes de mise en oeuvre de la démarche

### CONTENU

- Les fondamentaux d'une démarche QVCT : principes et étapes
- La diffusion de la démarche
- La mobilisation des acteurs
- Les outils disponibles pour soutenir une démarche QVCT
- La définition des missions et modalités de mise en oeuvre et suivi de la démarche QVCT

### PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel souhaitant contribuer à la démarche QVCT : directeurs d'établissements, directeurs adjoints, représentants du personnel, professionnels

**PRÉREQUIS :** Aucun

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques / Quiz / Témoignages / Retours d'expérience
- Les participants retrouveront l'ensemble de la documentation et des supports de formation sur leur extranet

### ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois après (*impact sur vos pratiques*)

### INFOS

-  2 jours - 12 heures
-  Les 13 et 14/03/2025
-  Cette formation est ouverte et accessible aux personnes en situation de handicap
-  CREA I Bretagne  
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
-  en inter Non Adhérent : 660€  
Adhérent au CREA I : 460€
-  en intra Nous consulter

Détails et inscriptions sur notre [catalogue en ligne](#) ou par mail à [formation@creai-bretagne.org](mailto:formation@creai-bretagne.org)

## La préparation de l'évaluation

Votre visite d'évaluation est programmée très prochainement. C'est la panique, vous vous demandez par où commencer ?

Avec ce programme intensif basé à 80% sur la pratique, vous aurez toutes les clés en mains pour élaborer votre plan d'action et être prêt le jour J.

### OBJECTIFS

- Identifier les différents enjeux, obligations et étapes de la nouvelle démarche d'évaluation
- Schématiser la feuille de route de l'établissement entre aujourd'hui et la visite d'évaluation

- Repérer les incontournables pour chaque étape de votre démarche

### CONTENU

- Un nouveau cycle d'évaluation, une nouvelle procédure
- Un référentiel unique, ses trois chapitres et les méthodes d'évaluation
- La place de la personne accompagnée, le rôle du CVS
- Du choix de l'organisme évaluateur à l'organisation de sa visite sur site

- Le rapport d'évaluation : élaboration, transmission, diffusion
- La gestion documentaire de la qualité
- La plateforme Synaé
- Focus sur la démarche d'auto-évaluation

### PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs, cadres de service, référents qualité et tous les professionnels impliqués dans la démarche

### PRÉREQUIS

Connaissance des différents enjeux, obligations et étapes du nouveau dispositif d'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS)

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques / Travaux en sous-groupes / Exercices de mise en situation / Réflexions individuelles et collectives
- Les participants retrouveront l'ensemble de la documentation et des supports de formation sur leur extranet

### ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois après (*impact sur vos pratiques*)

### INFOS

-  1 jour - 6 heures
-  Le 29/05/2024
-  Cette formation est ouverte et accessible aux personnes en situation de handicap
-  CREAÎ Bretagne  
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
-  en inter Non Adhérent : 330€  
Adhérent au CREAÎ : 230€
-  en intra Nous consulter

Détails et inscriptions sur notre [catalogue en ligne](#) ou par mail à [formation@creai-bretagne.org](mailto:formation@creai-bretagne.org)

## Le nouveau dispositif d'évaluation de la qualité dans les ESSMS

Depuis la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) ont l'obligation de procéder à une évaluation régulière de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent. La loi du 24 juillet 2019 a confié la responsabilité à la Haute Autorité de Santé d'élaborer une nouvelle procédure commune à tous les ESSMS dans un objectif d'amélioration du dispositif d'évaluation. Il s'appuie désormais sur un référentiel national structuré en trois chapitres autour de neuf thématiques et un manuel d'évaluation publiés en mars 2022.

### OBJECTIFS

- Identifier les différents enjeux, obligations et étapes du nouveau dispositif d'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS)
- Expliquer le nouveau référentiel d'évaluation, ses objectifs et ses critères d'évaluation, ses trois chapitres (la personne, les professionnels, l'ESSMS), ses neuf thématiques

- Appliquer les méthodologies et outils évaluatifs : accompagné-traceur, traceur-ciblé, audit système

### CONTENU

- Les changements induits par le nouveau dispositif d'évaluation
- La nouvelle démarche d'évaluation :
  - > les principes
  - > les différentes étapes
  - > les nouvelles méthodes évaluatives : accompagné traceur, traceur ciblé, audit système

- La structuration du référentiel d'évaluation HAS ESSMS
- Les critères standards et impératifs, le système de cotation
- L'intégration de l'évaluation dans la démarche d'amélioration continue de la qualité

### PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs, cadres de service, référents qualité et tous les professionnels impliqués dans la démarche

**PRÉREQUIS :** Aucun

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques / Travaux en sous-groupes / Exercices de prise en main des documents HAS / Réflexions individuelles et collectives
- Les participants retrouveront l'ensemble de la documentation et des supports de formation sur leur extranet

### ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois après (*impact sur vos pratiques*)

### INFOS



1 jour - 6 heures



Le 21/01/2025



Cette formation est ouverte et accessible aux personnes en situation de handicap



CREAI Bretagne  
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes



Non Adhérent : 330€  
Adhérent au CREAI : 230€



Nous consulter

Détails et inscriptions sur notre [catalogue en ligne](#) ou par mail à [formation@creai-bretagne.org](mailto:formation@creai-bretagne.org)

## Méthodologie de mise en oeuvre d'une réflexion éthique dans le secteur social et médico-social

Les équipes, les familles et les personnes accompagnées peuvent être confrontées à des situations complexes, des questionnements difficiles ou des sujets sensibles qui interrogent ou divisent. Aucune solution ne semble alors bonne ou mauvaise et aucune procédure ne peut être appliquée.

La réflexion éthique est une nouvelle opportunité de confronter différents points de vue, d'apporter des éclairages juridiques, sociaux, philosophiques pour soutenir les pratiques.

### OBJECTIFS

- Appréhender les différentes définitions et approches de l'éthique
- Maîtriser la Recommandation de Bonnes Pratiques Professionnelles de l'ANESM/ HAS en matière de réflexion éthique
- Mesurer les atouts et les limites des différents modèles de mise en oeuvre d'un espace de réflexion éthique dans un établissement médico-social
- Mobiliser les outils de communication des travaux de réflexion éthique

### CONTENU

- Les principes fondamentaux de la réflexion éthique
- Les recommandations de bonnes pratiques en vigueur
- La mise en oeuvre d'une instance de réflexion éthique
- Les modalités pratiques de fonctionnement d'un comité éthique : exemples, atouts et limites de différents modèles envisageables
- Quelques exemples de thématiques à traiter
- Le travail de réflexion et d'élaboration des écrits
- Les modalités de communication à favoriser

### PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels concernés par la création, l'animation ou la participation à une instance de réflexion éthique

**PRÉREQUIS :** Aucun

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques / Illustrations pratiques / Retours d'expérience
- Les participants retrouveront l'ensemble de la documentation et des supports de formation sur leur extranet

### ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois après (*impact sur vos pratiques*)

### INFOS

-  1 jour - 6 heures
-  Nous consulter
-  Cette formation est ouverte et accessible aux personnes en situation de handicap
-  CREAÎ Bretagne  
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
-  en inter Non Adhérent : 330€  
Adhérent au CREAÎ : 230€
-  en intra Nous consulter

Détails et inscriptions sur notre [catalogue en ligne](#) ou par mail à [formation@creai-bretagne.org](mailto:formation@creai-bretagne.org)

## Promouvoir la bientraitance et prévenir la maltraitance dans les ESSMS

La Haute Autorité de Santé (HAS) définit la bientraitance comme « une démarche globale dans la prise en charge du patient, de l'usager et de l'accueil de l'entourage visant à promouvoir le respect des droits et libertés du patient, de l'usager, son écoute et ses besoins, tout en prévenant la maltraitance. » La bientraitance se manifeste à la fois dans les actes professionnels quotidiens, et dans les orientations institutionnelles définies notamment dans le projet d'établissement.

La promotion de la bientraitance et la prévention de la maltraitance se renforcent : le cadre réglementaire se précise ; les obligations dans lesquelles s'inscrivent les ESSMS s'étoffent (notamment dans la visée d'amélioration continue de la qualité) ; et la commande sociale s'affirme au travers de divers rapports, qui mettent en évidence l'enjeu de partager ses pratiques pour développer une culture commune de promotion de la bientraitance et de prévention de la maltraitance. Cette formation invite les professionnels à interroger et (re)penser leurs pratiques pour construire un cadre d'action favorable à la qualité de vie des personnes concernées.

### OBJECTIFS

- Définir les concepts de bientraitance et de maltraitance
- Identifier le cadre réglementaire relatif à ces concepts
- Susciter une dynamique de réflexion sur les pratiques professionnelles à l'oeuvre autour des notions de bientraitance, éthique et maltraitance
- Travailler la posture d'accompagnement pour développer une culture de la bientraitance et prévenir la maltraitance
- Identifier des outils supports à la promotion de la bientraitance et à la prévention de la maltraitance
- Analyser les pratiques professionnelles pour déduire des axes d'amélioration

### CONTENU

- Le cadre réglementaire relatif à la maltraitance
- L'asymétrie relationnelle dans la relation d'aide
- La mise en oeuvre des droits des personnes accompagnées comme levier favorable à la bientraitance et à la qualité de vie des personnes
- La traduction des notions de politiques publiques en lien avec la question de la bientraitance : inclusion, autodétermination, pouvoir d'agir, accessibilité, qualité
- Le repérage des situations favorables ou à risques

**PUBLIC CONCERNÉ :** Tout public

**PRÉREQUIS :** Aucun

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie active articulant apports théoriques et analyse de situations de travail / Groupes d'interview mutuelle / Diaporama / Outils ressources / Grille d'autodiagnostic pour identifier des axes d'amélioration
- Les participants retrouveront l'ensemble de la documentation et des supports de formation sur leur extranet

### ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois après (*impact sur vos pratiques*)

### INFOS

-  2 jours - 12 heures
-  Les 20 et 21/05/2025
-  Cette formation est ouverte et accessible aux personnes en situation de handicap
-  CREA I Bretagne  
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
-  en inter Non Adhérent : 660€  
Adhérent au CREA I : 460€
-  en intra Nous consulter

Détails et inscriptions sur notre [catalogue en ligne](#) ou par mail à [formation@creai-bretagne.org](mailto:formation@creai-bretagne.org)

## Accompagner les personnes qui relèvent d'une situation palliative dans les ESSMS

La prise en soins palliatifs est complexe. Elle se réalise au sein de structures diverses : unités de soins palliatifs, lits identifiés en soins palliatifs, etc. Les soins palliatifs sont pluridisciplinaires et font intervenir des professionnels du sanitaire, du social et du médico-social. Ils sont porteurs de valeurs humaines : écoute, bienveillance, empathie... et ont une dimension éthique.

Acculturer les professionnels des établissements médico-sociaux à la démarche palliative est essentiel car cela permet d'accompagner les résidents jusqu'au bout de la vie.

### OBJECTIFS

- Appréhender la culture et la sémantique associées aux soins palliatifs
- Identifier une situation palliative
- Mobiliser les ressources du territoire en matière de soins palliatifs
- Adopter une posture d'accompagnement à la démarche palliative auprès du résident concerné et de son entourage
- Intégrer les outils propres à la démarche palliative dans son établissement

### CONTENU

- Les termes spécifiques aux soins palliatifs
- Les ressources à disposition sur le territoire en matière de soins palliatifs
- Les valeurs communes aux soins palliatifs et au médico-social
- Le travail en partenariat
- Réflexion sur la posture d'accompagnement en soins palliatifs

### PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels du secteur social et médico-social

**PRÉREQUIS :** Aucun

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Echanges à partir de situations professionnelles vécues
- Les participants retrouveront l'ensemble de la documentation et des supports de formation sur leur extranet

### ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois après (*impact sur vos pratiques*)

### INFOS

 2 jours - 12 heures

 Nous consulter

 Cette formation est ouverte et accessible aux personnes en situation de handicap

 CREA I Bretagne  
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes

 **en inter** Non Adhérent : 660€  
Adhérent au CREA I : 460€

 **en intra** Nous consulter

Détails et inscriptions sur notre [catalogue en ligne](#) ou par mail à [formation@creai-bretagne.org](mailto:formation@creai-bretagne.org)

## Le circuit du médicament dans les établissements médico-sociaux

La prise en charge médicamenteuse des personnes accueillies dans les établissements médico-sociaux est un enjeu incontournable de santé publique.

Afin d'éviter tout risque de iatrogénie, il est nécessaire de s'assurer que toutes les étapes du circuit du médicament sont bien respectées et que la répartition des tâches, rôles et missions de chacun, de la dispensation à l'administration du médicament, sont bien respectées.

### OBJECTIFS

- Établir le circuit du médicament au sein de son établissement
- Respecter les obligations des établissements en matière de médicament
- Stabiliser les rôles, missions et responsabilités de tous les acteurs du circuit du médicament au sein de son établissement
- Identifier et établir les différentes modalités d'approvisionnement de l'utilisateur

### CONTENU

- Le cadre légal et réglementaire du circuit du médicament
- Le circuit du médicament dans les établissements médico-sociaux : dispensation, distribution et administration : qui peut faire quoi ?
- Les responsabilités et les risques

### PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs généraux, directeurs d'établissements, directeurs adjoints, responsables juridiques, cadres de santé, infirmiers

### PRÉREQUIS

Intervenir sur tout ou partie du circuit du médicament, ou avoir en charge son organisation et sa sécurisation

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques
- Les participants retrouveront l'ensemble de la documentation et des supports de formation sur leur extranet

### ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois après (*impact sur vos pratiques*)

### INFOS

-  1 jour - 6 heures
-  Le 12/03/2025
-  Cette formation est ouverte et accessible aux personnes en situation de handicap
-  CREAI Bretagne  
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
-  en inter Non Adhérent : 330€  
Adhérent au CREAI : 230€
-  en intra Nous consulter

Détails et inscriptions sur notre [catalogue en ligne](#) ou par mail à [formation@creai-bretagne.org](mailto:formation@creai-bretagne.org)

## L'analyse des pratiques professionnelles : et si on co-développait en équipe pluridisciplinaire ?

Partir du terrain, s'interroger sur sa pratique pour repartir à l'action nécessite une approche singulière et innovante. Le codéveloppement professionnel est une méthode basée sur la philosophie de l'*Action Learning* pour voir autrement les situations tout en renforçant la coopération entre acteurs.

### OBJECTIFS

- | Sélectionner les informations pertinentes à la présentation d'une situation ou à sa résolution
- | S'exercer à un mode de questionnement ouvert et non suggestif
- | Construire collectivement un panel de réponses diversifiées à une situation professionnelle
- | Identifier des apports susceptibles de résoudre une situation professionnelle

### CONTENU

Chaque séance de co-développement est structurée en six étapes avec :

- | Exposé
- | Questions de clarification
- | Demande et contrat de consultation
- | Consultation
- | Synthèse et bilan d'action
- | Bilan des apprentissages

### PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels d'une équipe pluridisciplinaire d'accompagnement et de soin.

**PRÉREQUIS :** Aucun

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Méthode animée par un facilitateur et structurée en différentes étapes.
- De 8 à 12 séances réparties dans l'année d'une durée de 3 heures pour chaque séance avec temps de pause. Les séances seront espacées d'un mois et avec les mêmes participants.
- Les participants retrouveront l'ensemble de la documentation et des supports de formation sur leur extranet

### ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois après (*impact sur vos pratiques*)

### INFOS

 8 jours - 24 heures

 En intra exclusivement

 Cette formation est ouverte et accessible aux personnes en situation de handicap

 CREA I Bretagne  
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes

 en intra Nous consulter

Détails et inscriptions sur notre [catalogue en ligne](#) ou par mail à [formation@creai-bretagne.org](mailto:formation@creai-bretagne.org)

## L'analyse des pratiques professionnelles : et si on co-développait entre cadres ?

Manager une organisation sociale, c'est s'adapter en permanence aux mutations rapides du secteur. En stimulant la réflexivité et l'ouverture d'esprit, le co-développement contribue à l'évolution des organisations sociales en permettant aux dirigeants et cadres de partager leurs expériences, défis et questionnements dans un cadre bienveillant et confidentiel.

En réunissant régulièrement un groupe de pairs, les participants explorent ensemble des situations professionnelles concrètes, analysent les enjeux sous différents angles et co-construisent des pistes de solutions innovantes.

Cette méthode aide les managers à prendre du recul sur leurs pratiques, à développer leur créativité et à s'adapter plus efficacement aux changements.

### OBJECTIFS

- | Clarifier une problématique managériale à travers l'échange entre pairs
- | Construire collectivement un panel de réponses diversifiées à une situation professionnelle
- | Bâtir un plan d'action
- | Dresser un bilan des apprentissages du groupe

### CONTENU

Chaque séance de co-développement est structurée en six étapes avec :

- | Exposé
- | Questions de clarification
- | Demande et contrat de consultation
- | Consultation
- | Synthèse et bilan d'action
- | Bilan des apprentissages

### PUBLIC CONCERNÉ

Cadres gestionnaires (chefs de service, directeurs...)

**PRÉREQUIS** : Aucun

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Méthode animée par un facilitateur et structurée en différentes étapes
- De 8 à 12 séances réparties dans l'année d'une durée d'environ 2 heures selon les situations. Les séances seront espacées d'un mois et avec les mêmes participants
- Les participants retrouveront l'ensemble de la documentation et des supports de formation sur leur extranet

### ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois après (*impact sur vos pratiques*)

### INFOS



8 jours - 16 heures



En intra exclusivement



Cette formation est ouverte et accessible aux personnes en situation de handicap



CREAI Bretagne  
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes



en intra Nous consulter

Détails et inscriptions sur notre [catalogue en ligne](#) ou par mail à [formation@creai-bretagne.org](mailto:formation@creai-bretagne.org)

# Le déroulement de votre **PARCOURS** de formation

## **LA FORMATION VOS ACQUIS VOTRE SATISFACTION**

- Évaluation de vos acquis en formation
  - Depuis votre extranet :
    - Auto-évaluation de vos acquis
    - Évaluation de votre satisfaction

## **BILAN D'IMPACT**

3 mois après la formation, vous êtes invité à remplir le questionnaire d'impact de la formation sur vos pratiques professionnelles depuis votre extranet

**Formation**

**-1 mois**

## **CONVOCATION ET ÉVALUATION DES ATTENTES**

Un mail avec : votre convocation (*horaires, lieu, CGV,...*), le livret d'accueil, la convention de formation, l'accès à votre extranet participant (*questionnaires d'entrée en formation, recueil de vos attentes*)

**15 jours  
après**

## **ATTESTATION DE PRÉSENCE**

Une attestation de présence vous est envoyée par mail

**3 mois  
après**

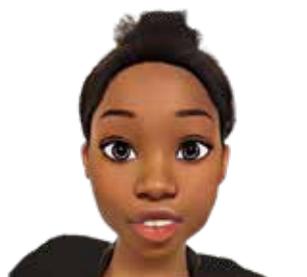
**et  
après ?**

**Le CREAI et vos formateurs  
sont toujours disponibles  
pour répondre à vos  
questionnements à la suite  
de la formation**

# Vos contacts

## et notre engagement

# qualité



**BAMBO SANOGO**

**Assistante formation**

Notre référente administrative est votre point de contact principal pour toutes les questions relatives à votre formation (information sur le lieu de la formation, problème d'accès à votre accès extranet, proposition d'amélioration, etc.).



**MELANIE KASSEGNE**

**Responsable pédagogique - Référente handicap/Inclusion**

Si vous avez des besoins spécifiques en lien avec un handicap, vous pouvez contacter notre référente handicap. Elle est à votre disposition pour déterminer avec vous les adaptations nécessaires afin de garantir votre pleine participation.

Parmi les adaptations possibles (liste non exhaustive) :

Mise à disposition de matériel adapté (boucle magnétique, matériel en gros caractère ou braille) / Aménagement des horaires ou des modalités de participation / Accueil de votre assistant personnel / Accessibilité des locaux et adaptation de l'espace.



*Nous vous encourageons à nous faire part de vos besoins le plus tôt possible, afin de nous permettre d'organiser au mieux votre accueil. Votre confort et votre participation sont notre priorité.*



**[formation@creai-bretagne.org](mailto:formation@creai-bretagne.org)**

**02 99 38 04 14**

**[melanie.kassegne@CREAI-bretagne.org](mailto:melanie.kassegne@CREAI-bretagne.org)**

**07 88 75 08 58**

# Le CREAI Bretagne

## QUI SOMMES-NOUS ?

Le CREAI, Centre régional d'étude, d'action et d'information, est un organisme associatif qui agit depuis soixante ans en faveur des personnes en situation de vulnérabilité, qu'elles soient concernées par le handicap, prises en charge au titre de la protection de l'enfance ou encore en situation de perte d'autonomie et de dépendance ou de précarité.

Créé par arrêté ministériel en 1964, le CREAI Bretagne contribue au décryptage, à l'intégration et à la mise en œuvre des politiques publiques au niveau régional. Par ses actions auprès des professionnels, des personnes concernées, des acteurs de droit commun et des pouvoirs publics, le CREAI œuvre pour améliorer la qualité de vie et d'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité, défendre et promouvoir le respect de leurs droits et favoriser l'émergence d'une société réellement digne et non productrice d'exclusion.

Au service de l'intérêt général, le CREAI occupe une position de tiers indépendant entre les pouvoirs publics, les dirigeants et professionnels du secteur social et médico-social et les personnes accompagnées. Il vise à favoriser l'interconnaissance et à établir un dialogue afin de contribuer à la diffusion de bonnes pratiques, créer des synergies et fédérer autour de projets communs porteurs de sens.

## NOS MISSIONS

### Observer

et analyser. Le CREAI réalise des diagnostics pour aider les acteurs dans leurs prises de décision.

### Accompagner

les décideurs, dirigeants d'organismes gestionnaires et directeurs d'établissements dans la définition de leurs orientations stratégiques et dans la mise en œuvre de leurs politiques.

### Former

les professionnels pour améliorer la qualité de vie et favoriser la citoyenneté des personnes accompagnées.

### Informier

les professionnels des évolutions du contexte réglementaire, des retours d'expérience, des publications...

### Animer

et fédérer un réseau d'acteurs en favorisant l'interconnaissance autour d'événements et projets communs

# Devenir adhérent

## Adhérer, c'est s'engager !

Adhérer au CREA I Bretagne, c'est œuvrer pour l'amélioration des conditions de vie et le respect des droits des personnes en situation de vulnérabilité ; c'est faire partie d'un réseau permettant le partage d'expériences et d'idées ; c'est participer à la réflexion collective sur la transformation de l'offre au niveau régional, pour l'amélioration continue des politiques publiques.

## Assurer la légitimité et la pérennité de nos actions

Votre adhésion permet de développer la CREA itivité, pour toujours mieux vous accompagner dans vos projets ! Adhérer, c'est aussi la possibilité de participer aux instances de gouvernance du CREA I et à la définition de nos orientations stratégiques. En adhérent et en vous impliquant dans les réflexions, vous nous permettez d'ajuster nos actions pour répondre au mieux aux enjeux du secteur, dans un but partagé d'amélioration de l'offre d'accompagnement.

## Garantir notre indépendance

Par votre adhésion, vous garantessez l'indépendance de notre association, et renforcez sa position de tiers neutre, à l'interface entre pouvoirs publics, organismes gestionnaires et personnes concernées.

## Bénéficiaire d'avantages

Votre adhésion permet de bénéficier de :

- Tarifs réduits à toutes nos journées d'études, formations et événements
- Accès exclusif à des données spécifiques sur demande pour nourrir vos réflexions et vos actions
- Visibilité accrue pour vos informations et événements grâce à notre site internet et notre annuaire régional
- Gratuité de la publication de vos offres d'emploi



## Le mot du président

*“Nos organismes sont percutés de plein fouet par la transformation de l'offre et nous sommes sans repère sur les implications et les impacts de cette transformation. Le seul organe qui peut nous accompagner dans ce pas de côté, c'est le CREA I.”*

**Frédéric GLORO,**  
Directeur général de l'ADAPEI-Nouëlles 22,  
Président du CREA I Bretagne



## Vous souhaitez adhérer ?

Ecrivez-nous à :  
[secretariat.direction@creai-bretagne.org](mailto:secretariat.direction@creai-bretagne.org)



2 B rue du Pâtis Tatelin  
35700 RENNES

Mail : [accueil@creai-bretagne.org](mailto:accueil@creai-bretagne.org)  
Tél. 02-99-38-04-14

[www.creai-bretagne.org](http://www.creai-bretagne.org)

Numéro de formation professionnelle continue :  
53 35 01613 35

Numéro SIRET : 775 590 987 00134  
Code APE : 8899 B



La certification qualité a été  
délivrée au titre de la catégorie  
"actions de formation"